



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

Magistrature
LA MISSION RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES



po.chambre-agriculture.fr



EDITO 2023

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la gestion de l'eau, la biodiversité et la recharge des nappes.

Elle exerce un rôle tutélaire pour la survie de nos territoires, de nos économies et la sécurisation des populations.

2023 a été marquée par une forte sécheresse et une grosse partie de notre activité a été tournée vers la gestion de la crise et la recherche de solutions pour pouvoir maintenir la disponibilité d'une ressource en eau pour l'irrigation.

Mais il est urgent de se saisir du moment de crise pour travailler sur des solutions pérennes. Il est pour nous une absolue nécessité de conforter et maintenir nos systèmes d'irrigation et d'en créer de nouveaux. Nous avons lancé le travail sur le schéma directeur des eaux brutes. Ce diagnostic permettra de référencer les ressources disponibles à ce jour et potentiellement celles de demain ; en confrontant la situation agricole actuelle et à venir avec les besoins à satisfaire aujourd'hui et demain en fonction des projets agricoles du territoire.

L'Agriculture a toute sa place comme acteur majeur de l'autonomie alimentaire, de la résilience et de la sobriété énergétique de notre territoire que la société appelle de ses vœux. La Chambre d'agriculture est là pour accompagner les transitions et pour révéler les talents Agricoles :

- avec des équipes plus que jamais engagées
- avec des expertises précises, agiles et bienveillantes
- avec une offre de service, sur-mesure, qui apporte des solutions fiables que nous avons formalisés dans des catalogues de prestations et de formations, auprès des agriculteurs et des collectivités.

L'état d'esprit qui nous anime est de stimuler l'excellence et de faire en sorte que la chambre ne soit plus seulement une institution responsable mais une institution indispensable.

Ce document de synthèse présente un synopsis de nos activités et des indicateurs que nous mesurons chaque année. Je vous en souhaite bonne lecture.

Je sais que les élus et les équipes n'ont pas ménagé leurs efforts et je les en remercie.

Notre talent est incontournable, l'agriculture est magistrale !

Fabienne BONET
Présidente de la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales

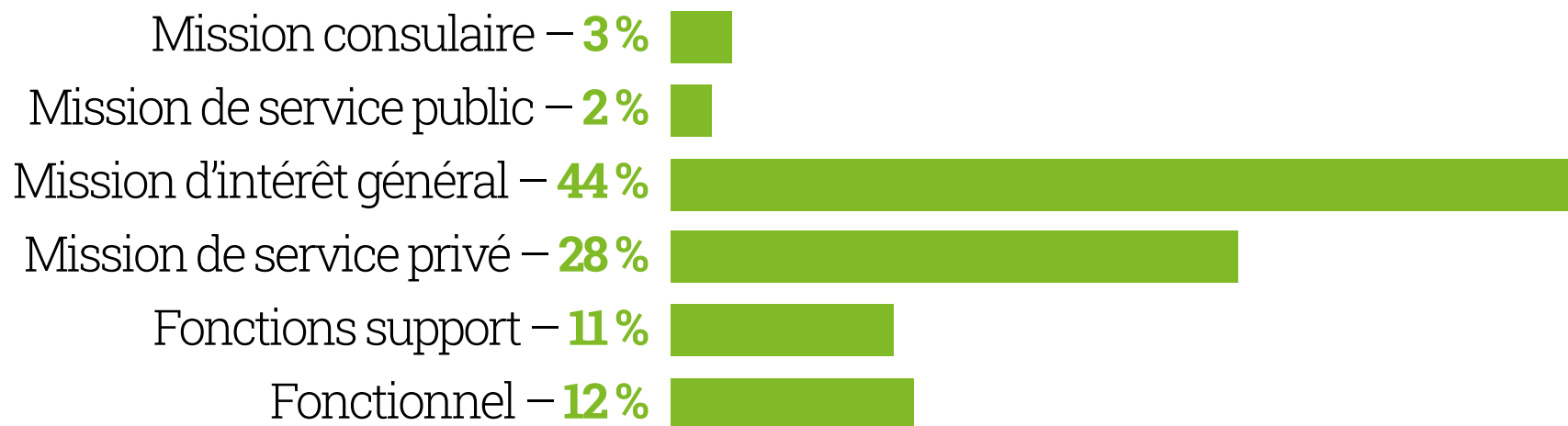


LES MISSIONS

de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture est une institution originale : à la fois établissement consulaire et entreprise de services.

Cette complémentarité des rôles : représentation, consultation et intervention lui confère une identité spécifique au sein des Organisations Professionnelles Agricoles.
Établissement de proximité, la Chambre d'agriculture propose de multiples services individuels ou collectifs à ses « ressortissants » : agriculteurs, forestiers, salariés agricoles, propriétaires, mais aussi filières agricoles et forestières, collectivités locales..
Le rôle des Chambres d'agriculture est régi par le Code rural Livre V.



5 ENGAGEMENTS QUALITÉ

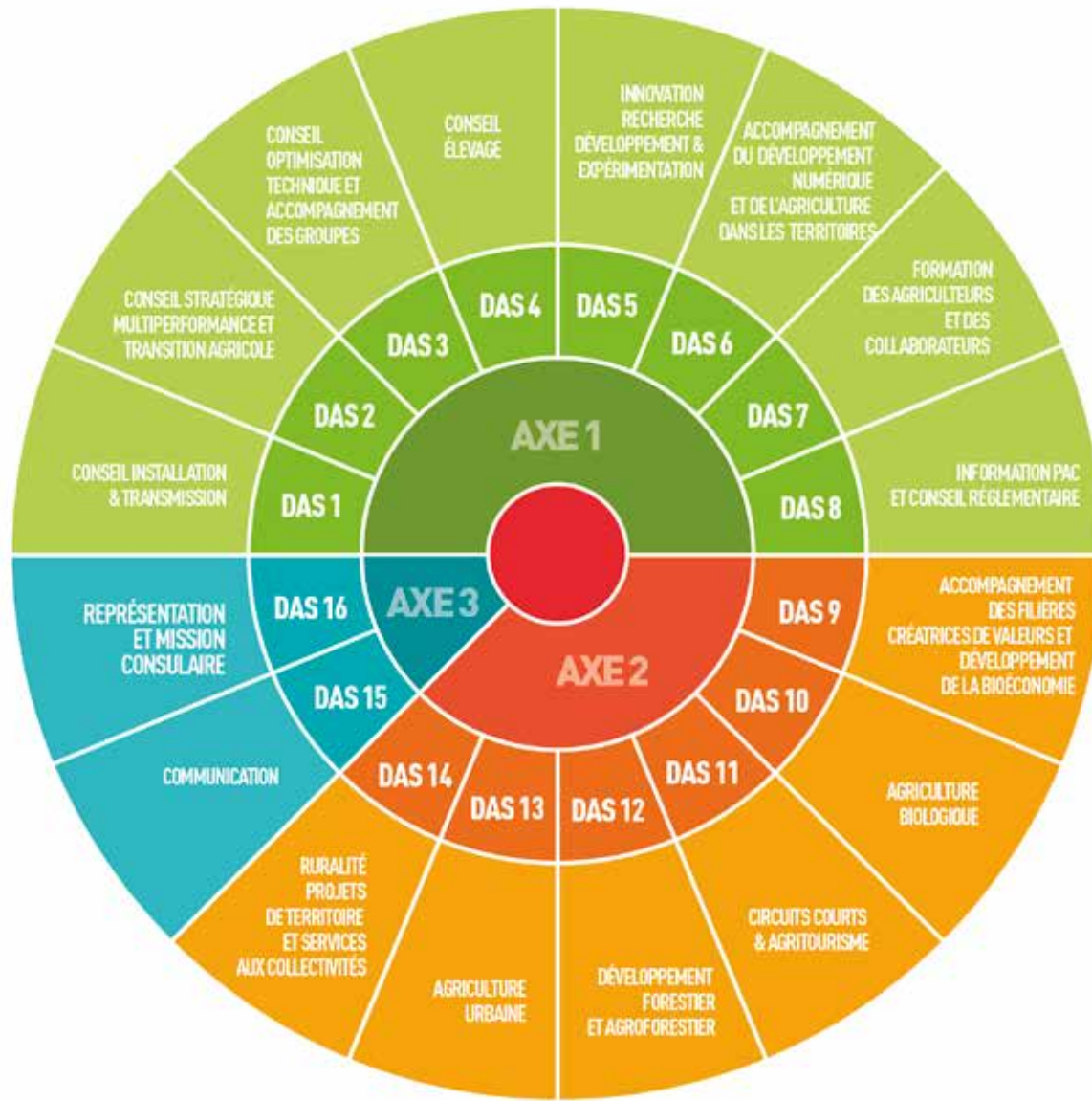
1 NOUS CONTRIBUONS À LA VITALITÉ DE L'AGRICULTURE ET DES TERRITOIRES DE DEMAIN.

2 NOUS DÉVELOPPONS AVEC VOUS DES SOLUTIONS INNOVANTES AU REGARD DES ENJEUX DU MONDE AGRICOLE ET DE VOS BESOINS.

3 NOS ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES EXPERTES S'ENGAGENT À VOUS ACCOMPAGNER DE FAÇON PERSONNALISÉE.

4 NOS SERVICES SONT CRÉATEURS DE VALEURS.

5 NOUS CONSTRUISONS AVEC VOUS UNE RELATION DURABLE ET DE CONFIANCE.



AXE 1

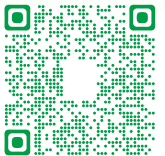
ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES

AXE 2

CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES

AXE 3

FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ



Plan Stratégique National «PSN» & Démarche de certification des Chambres «Qualité Performance»

Dans le cadre de la nouvelle mandature 2019-2025, le réseau des Chambres d'agriculture a élaboré collectivement un projet stratégique.

Il se structure en trois axes principaux, comporte 16 domaines d'activités stratégiques et se décline en autant d'actions phares. Par cet accompagnement dans les transitions économiques, environnementales et sociétales nécessaires, cet engagement concret et collectif conforte l'engagement indéfectible des Chambres d'agriculture dans la défense des intérêts des agriculteurs ainsi que dans le développement et l'optimisation de notre dynamisme territorial.

Dans le même temps le réseau des Chambres d'agriculture opte pour une transition dans leur démarche de certification. En 2021 la rénovation du référentiel qualité étend la certification sur l'ensemble des activités menées par les chambres. «Qualité performance» se dote donc de nouveaux objectifs et engagements s'alignant complètement avec les objectifs du PSN.



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques

- **Maintenir le nombre d'actifs.**
- **Être le premier acteur de l'optimisation technico-économique.**
- **Construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles.**
- **Emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets.**
- **Accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation.**
- **Reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage.**
- **Maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique.**
- **Sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation.**



Les domaines d'activité stratégique

DAS 01	CONSEIL INSTALLATION TRANSMISSION ET CONSEIL D'ENTREPRISE.....	P 08
DAS 02	CONSEIL STRATÉGIQUE : MULTIPERFORMANCE ET TRANSITIONS AGRICOLES....	P 10
DAS 03	CONSEIL OPTIMISATION TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES	P 12
DAS 04	CONSEIL ELEVAGE	P 14
DAS 05	INNOVATION RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	P 16
DAS 06	ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DE L'AGRICULTURE DANS LES TERRITOIRES	P 18
DAS 07	FORMATION DES AGRICULTEURS ET DES COLLABORATEURS.....	P 20
DAS 08	INFORMATION & CONSEIL REGLEMENTAIRE	P 22

DAS 1

CONSEIL INSTALLATION TRANSMISSION & CONSEIL D'ENTREPRISE

L'INSTALLATION

En partenariat avec le Point Accueil Installation et la MSA, nous avons accueilli 276 porteurs de projets et été destinataire de 95 nouvelles demandes d'accompagnement individuel. Nous venons en appui par du conseil individuel auprès de toutes les formes d'installation et tous les systèmes d'exploitation. L'objectif est de favoriser des installations durables aidées ou non. Nous accompagnons ainsi sur toutes les phases du projet : information collective (16 sessions), 5 forums, 80 accompagnements à l'émergence, réunion parrainage (10 porteurs de projet), PPP (67 agréés), business plan (39), appui aux demandes de Dotation Jeune Agriculteur (35), Pass installation/DNA (6) et suivis technico-économiques (89).

CEFI (CONTRAT EMPLOI FORMATION INSTALLATION)

Véritable contrat de parrainage qui finance une période d'essai de 3 mois à un an entre un candidat à l'installation hors du cadre familial et un agriculteur à la recherche d'un repreneur ou d'un associé. Le candidat doit avoir un diplôme agricole de niveau 4 ou deux ans d'expérience dans l'agriculture. Un suivi pédagogique est réalisé par la Chambre d'agriculture afin d'accompagner la finalisation du projet d'installation. Depuis 2020, plusieurs CEFI ont été accompagnés dont 1 sur l'année 2023.

LA TRANSMISSION

Par le Point Accueil Transmission, nous avons accompagné 100 futurs cédants par une information personnalisée, des audits transmission et 4 réunions d'informations sur la transmission. Nous conduisons aussi chaque année, une opération de repérage d'exploitations sans successeur au sein d'une filière et/ou d'un territoire (Région Vallespir en 2023).

Afin de capitaliser des références sur l'installation et la transmission, nous alimentons chaque année un observatoire installation-transmission. Ces outils sont valorisés au travers des conseils apportés aux agriculteurs et dans le pilotage des politiques publiques.

Nous animons un répertoire départ-installation pour mettre en relation les porteurs de projets et les cédants (36 offres nouvelles en 2023).

LES FORMALITÉS : Guichet Unique

En 2023, nous avons mis en place le Guichet unique de l'agriculture qui vient remplacer le CFE. Il a enregistré plus de 544 formalités (immatriculations, modifications et radiations). A cette occasion, 248 déclarants (contre 214 en 2022) ont bénéficié d'un conseil complémentaire : formalité administrative, information fiscale et juridique.

CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE CEP

Depuis début 2020, la Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales est labellisée pour la mise en œuvre du Conseil en Evolution Professionnelle, en 2023, 18 candidats ont été accompagnés. Ce dispositif propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour faire le point sur la situation professionnelle et construire un nouveau projet professionnel : reconversion, dispositif démissionnaire et mobilisation du compte personnel de formation. Fin 2023 la Chambre d'agriculture a répondu au nouveau marché pour renouveler son habilitation auprès du CIBC, de nouvelles modalités et de nouveaux objectifs laissent penser à une forte progression de cette activité en 2024. De nouveaux partenariats, avec le GRETA, en plus de celui de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, permettra un maillage territorial et un meilleur positionnement de notre service



L'ambition du réseau

Maintenir le nombre d'actifs en assurant leur installation et développer la transmission des exploitations avec des projets performants et durables



Chiffres Clés



85 réalisés / 95 réalisés en 2022

Indicateur DAS :

Nombre d'agriculteurs repérés et sensibilisés de plus de 57 ans (80% au moins une fois tous les 5 ans)



Zoom sur Contrat Emploi Formation Installation « CEFI » une période d'essai avant de s'installer

Un véritable outil de transmission pour le cédant avec un accompagnement sur mesure réalisé pour assurer la progressivité de la cessation d'activité.

Côté porteur de projet le « CEFI » permet de tester « grandeur nature » et garantir la maîtrise du futur système d'exploitation. Les périodes longues de tutorat sécurisent la transmission des savoir-faire. Dans le cas d'une association, tester le projet en condition réelle avant de s'engager (organisation, décision, travail en commun...) augmente les chances de pérennisation.

Depuis 2020, la Chambre d'agriculture assure la mise en œuvre des CEFI ainsi que leur suivi pédagogique et la mise en place de la rémunération stagiaire prise en charge par le conseil régional ou France Travail.



11 % de nos activités
réparties en

48%



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
INSTALLATION TRANSMISSION

22%



MISSION DE SERVICE PUBLIC
INSTALLATION TRANSMISSION

30%



MISSION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
APPUI INDIVIDUEL

95 porteurs
de projet
accompagnés à
l'installation et
310 cédants
à la transmission



PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Zoom sur les **offres de service**

- De l'idée au projet : Favoriser l'émergence de votre projet agricole
- Construire ensemble votre plan de professionnalisation personnalisé PPP
- Réussir votre installation & révéler votre talent : Pack Installation
- Bénéficier du Conseil en Evolution Professionnelle CEP
- Réaliser un audit de transmission de votre exploitation
- Le CEFI Contrat Emploi Formation Installation

89 suivis technico
économiques de
nouveaux installés

39 Business
plans

35 demandes
DJA

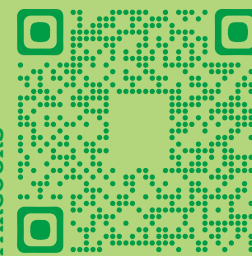
6 PASS - DNA
Installation

67 PPP

plan de professionnalisation
personnalisé

15 viticulture
22 production végétale
30 production animale

PARCOURS



INSTALLATION

2 commissions
parrainage en
élevage

16 réunions
créateurs

276 candidats
accueillis



DAS 2

CONSEIL STRATÉGIQUE : MULTIPERFORMANCE ET TRANSITIONS AGRICOLES

L'APPUI AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

Pour la période 2023-2027 la Région a ouvert de nouveaux dispositifs d'accompagnement des exploitations agricoles pour répondre aux enjeux de la compétitivité et de l'adaptation au changement climatique, financés par le FEADER (DU Dispositifs Uniques, et PASS Petits investissements). En 2023, nous avons accompagné 25 projets d'investissements sur les exploitations (plantations vignes et vergers, construction de serres, de bâtiments d'élevage, acquisition de matériels d'exploitation, de stockage, de conditionnement et de transformation...). Cet appui peut concerner les autorisations administratives (permis de construire, sanitaire élevage...) et/ ou le montage des demandes de financements, ainsi que le conseil préalable à la conversion en Agriculture Biologique.

PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX PSE & MESURES AGRIENVIRONNEMENTALES MAE :

Pour la période 2023-2027 ouverture également des nouveaux projets agro-environnementaux & climatiques PAEC :

- réalisation des bilans annuels et appui à 2 intercommunalités à la mise en place de PSE
- animation du PAEC porté par la Chambre pour contractualisation MAE par des viticulteurs et des éleveurs (22) dont 14 engagés en DFCI
- prestation pour les diagnostics et plans de gestion MAE de 15 éleveurs sur le PNR Pyrénées Catalanes et le Syndicat mixte Canigo Grand Site.
- partenaire des opérateurs PNR Corbières Fenouillèdes et le syndicat Mixte Rivage pour les MAE.

CONSEIL STRATÉGIQUE

- réalisation de diagnostics carbone en Fruits et Légumes
- mise en place des Contrats d'Agriculture Durable CAD, avec 5 dossiers engagés. Un nouveau dispositif financé par la Région Occitanie pour accompagner individuellement les agriculteurs qui souhaitent engager une transition agro-écologique de leur exploitation.
- HVE : accompagnements collectifs et individuels vers la certification, accompagnements vers la version 4 du référentiel, journées d'information et formations.

OBSERVATOIRE AGRICOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Animation de trois groupes d'agriculteurs membres du réseau Ecophyto pour analyser la biodiversité présente dans leurs parcelles et comparer avec les références nationales. Réalisation d'une vidéo. 3 études ont été menées pour évaluer l'impact des aménagements industriels sur l'agriculture.

COÛT DES FOURNITURES

Parution et commercialisation (4000 exemplaires) de la 53^e édition du coût des fournitures en viticulture, rédigé en partenariat avec l'IFV. Mise en place d'un nouveau format recentré sur les fournitures en viticulture.



L'ambition du réseau

Accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multi performance de leur exploitation



Chiffres Clés

129 réalisés / 100 prévus

Indicateur DAS :

Nombre de prestations « conseil stratégique » : certif. environnementale niveau 2, HVE, bas carbone, conseil stratégique phytos & conseil stratégique global.



Zoom « Conseil stratégique phytosanitaire »

L'année a été marquée par la mise en œuvre effective des 1ers Conseils Stratégiques Phytosanitaires (Diagnostic & Plan d'Action). Ce nouveau dispositif réglementaire est notamment obligatoire (à l'exception des 100% Bio ou HVE) pour le renouvellement du CERTIPHYTO. Les derniers mouvements portés par les principaux syndicats agricoles ont amené à suspendre le dispositif en ce début d'année 2024. Nous sommes en attente des retours sur les dernières négociations pour l'arrêt total du Conseil Stratégique Phytosanitaire.



5% de nos activités réparties en

49%



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
BIODIVERSITÉ & CHANGEMENT CLIMATIQUE

15%



MISSION PRIVÉE
STRATÉGIQUE

17%



MISSION PRIVÉE
COÛT DES FOURNITURES

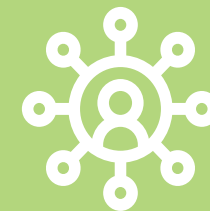
19%



MISSION PRIVÉE
SUBVENTION



106
contrats
PSE



25
appuis aux
dossiers
d'investissement

48
contrats
MAEC
élevage
& viticulture



CERTIFICATION

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Zoom sur les **offres de service**

- Sécuriser votre dossier de demande d'investissement
- Sécuriser vos dossiers de demandes d'aides à la rénovation des vergers
- Préparer votre audit Terravitis
- Réussir ma certification Haute Valeur Environnementale
- Le Conseil Phyto Stratégique : Passeport obligatoire pour accéder au renouvellement Certiphyto

4 000
exemplaires
du Coût des
Fournitures

DAS 3

CONSEIL OPTIMISATION TECHNIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES

APPUI TECHNIQUE AUX ENTREPRISES

L'appui collectif aux agriculteurs est réalisé par la diffusion régulière d'informations techniques et économiques par plusieurs canaux : newsletters, notes phytosanitaires, articles AGRI, guide viticole Rhône-Méditerranée, guide Sud Arbo, coût des fournitures (53ème édition), organisation de formations, plaquettes techniques, mise à jour des rubriques du site internet. La Chambre accompagne en prestations des coopératives et des structures collectives dans leurs actions techniques : appui durant la campagne (1 coop - 45j), suivis parcelaires (3 coops) en viticulture et 8 organisations de producteurs accompagnées en fruits et légumes. Des appuis techniques individuels sont conduits dans le cadre des prestations « Stratégie Vignoble » et des contrats individuels fruits et légumes. L'équipe viticole continue toujours d'assurer l'évolution de la maturité des raisins sur un réseau de plus de 100 parcelles de références permettant la diffusion de 7 bulletins hebdomadaires. En arboriculture, une prestation de suivi épidémiologique hebdomadaire de 80 parcelles de pêchers et pommiers est réalisée entre mars et septembre. En viticulture, la Chambre d'agriculture assure le suivi du millésime, la diffusion du document « millésime 2022 ». Suivi de plusieurs zones de protections eudémis par confusion sexuelle et surtout une animation pour la création de nouveaux îlots de confusion.

PROTECTION DES CULTURES

La Chambre d'agriculture a accompagné, en 2023, les producteurs dans la gestion raisonnée des maladies et ravageur. En viticulture le service a diffusé 20 BSV + le bilan de campagne. 35 Notes Phytosanitaires + newsletters mensuelles. A noter plusieurs envois de sms sur les traitements obligatoires cicadelle de la flavescence dorée, la situation mildiou et les 3 générations eudémis. En arboriculture rédaction du BSV (pêche et abricot) et en maraîchage participation à la rédaction du BSV sous la coordination de la Sica CENTREX.

CONSEIL MACHINISME - CUMA

A travers l'animation de la fédération départementale des CUMA, un appui administratif et juridique est assuré auprès des CUMA des P.O. ainsi qu'un accompagnement dans leurs projets d'investissement. La fédération organise régulièrement des démonstrations de matériels agricoles, effectue la promotion des outils collectifs et accompagne les projets de création de nouvelles CUMA.

PFI : PRODUCTION FRUITIÈRE INTÉGRÉE

Suivi épidémiologique hebdomadaire en prestation de 80 parcelles de pêchers et pommiers en conventionnel ou en AB pour raisonner au mieux les interventions phytosanitaires.

ECOPHYTO

Animation de 4 groupes « FERME DEPHY » sur les filières pêches, abricots, maraîchage plein champ, viticulture : appuis collectifs, mise en œuvre de pratiques agro-écologiques, pré-développement de nouvelles techniques, voyage d'étude, animation grand public. Animation du groupe 30 000 fermes de Laure de Nyls : accompagnement à la transition agroécologique en mobilisant plusieurs leviers (biocontrôles et confusion sexuelle eudémis, méthodes alternatives aux herbicides, réduction des doses de produits, certification HVE).

COLLECTES DES DÉCHETS

Animation du comité départemental ADIVALOR avec notamment la réunion annuelle des distributeurs partenaires le 1/12/2023, communication sur les collectes. Organisation en Cerdagne de la collecte annuelle de plastique d'élevage le 23 mai avec la collaboration de la Communauté de communes Pyrénées Cerdagne. Matières organiques : diffusion du tome 2 du guide régional des Matières Organiques courant d'été 2023.



L'ambition du réseau

Être le premier acteur de l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, leviers d'une approche globale du conseil.



Chiffres Clés

5 réalisés / 1 prévu

Indicateur DAS :

Nombre de nouveaux groupes accompagnés sur des thématiques innovantes : bas intrants, climat, bioéconomie, filières alimentaires...



Zoom sur les CUMA

Le département compte 35 coopératives d'utilisation de matériels agricoles réparties sur tout le territoire et dans toutes les filières. Elles permettent aux agriculteurs de se regrouper pour partager l'achat, l'utilisation et l'entretien de matériels agricoles de tous types (traction, récolte, entretien des cultures etc.). Dans les Pyrénées Orientales, il s'agit en majorité de collectifs de petites tailles (moins de 10 adhérents), très présents sur les secteurs d'élevage (15 CUMA). Les CUMA de plaine sont souvent mixtes (arboriculture et viticulture), elles sont peu présentes sur la filière maraîchage.

La dynamique d'investissement est régulière et particulièrement forte en 2023 avec des projets d'achat de matériels dans 12 CUMA pour 1 544 000 €. En 2023, les CUMA ont sollicité 437 300 € d'aides à l'investissement, auprès du Département des P.O., de la Région Occitanie, et de l'Europe.



15% de nos activités
réparties en

60%



MISSION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ECOPHYTO
TRIPLE PERFORMANCE VÉGÉTALE

40%



MISSION
PRIVÉE
TECHNIQUE

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Zoom sur les offres de service

- Optimiser la performance de vos productions : Appui technique individuel en Fruits & Légumes ou viticulture
- Optimiser les performances techniques de vos producteurs ou coopérateurs
- Optimiser vos interventions avec le suivi épidémiologique
- Sélectionner vos cuvées au Vignoble : Suivi Parcellaire
- Sécuriser vos démarches administratives liées à la restructuration du vignoble
- Développer une vision claire avec un audit d'exploitation

Appuis collectifs
viticulture
1 coopérative

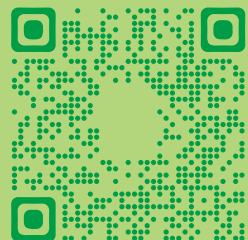
18 agriculteurs en
suivis individuels



Maturité / vendanges
100 parcelles
de référence
7 bulletins hebdo

VIDÉO

LE RÉSEAU DEPHY



2 BSV en
arboriculture

6 flashs phyto

35
notes phyto viti

20 BSV
en viticulture

2794
abonnés
flashs filières

711 en arboriculture
1490 en viticulture
593 en maraîchage

35
appuis individuels

8
OP accompagnées
en fruits & légumes

DAS 4

CONSEIL ÉLEVAGE

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Le service élevage appuie la réflexion technique sur les bâtiments d'élevage et les ateliers de transformation carnée et fromagers en amont du dépôt des dossiers de financement. 6 éleveurs ont été accompagnés en 2023.

ZOOTECHE

En 2023, le service élevage a assuré le suivi des dossiers de plan de relance de l'abattoir de Perpignan et de la coopérative CCE.

Le contrôle de performance est réalisé par 2 Syndicats professionnels partenaires de la Chambre d'agriculture.

La Chambre d'agriculture contribue à l'amélioration zootechnique des troupeaux par l'organisation des concours d'élevages en races bovines (Aubrac, Gasconne) et ovines (Rouge du Roussillon).

Le service élevage appuie l'association des éleveurs de brebis rouges du Roussillon dans la sélection des reproducteurs et leur diffusion.

La Chambre d'agriculture accompagne les syndicats d'éleveurs en production ovine, porcine, avicole et fromagère.

Avec la Société d'Élevage et Coopelso, la Chambre d'agriculture organise l'appui technique en termes d'Insémination Artificielle (IA).

En 2023, 20 éleveurs sont formés à une technique innovante basée sur un pistolet d'IA avec caméra.

PASTORALISME

Le conseil technique en pastoralisme est réalisé en partenariat avec la cellule pastorale constituée de l'Association des AFP/GP, des ASA de travaux, de la Société d'Élevage. La Chambre d'agriculture a contribué dans ce cadre :

- au déploiement du dispositif exceptionnel sécheresse d'aide à l'abreuvement sur 24 exploitants
- au déploiement du futur dispositif de travaux pastoraux via les GAL LEADER à partir de 2023
- à l'étude technique et la programmation des travaux pastoraux (clôture et débroussaillage) chez 8 éleveurs pour 108 200 €.
- à l'étude et la programmation d'aménagements de dessertes pour 2 éleveurs pour 17 700 €.
- à la préparation et la validation en commission départementale de 14 nouvelles autorisations de brûlages dirigés et le renouvellement de 11 concessions de pâturage
- au suivi de la cellule de brûlages dirigés (70 chantiers réalisés).

IDENTIFICATION, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

L'identification est déléguée à l'EDE interdépartemental (Aude, Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales).

Le volet sanitaire est mené en partenariat avec le Groupement Défense Sanitaire 66.

La Chambre d'agriculture anime la commission de prévention du Bien-Être animal. La cellule technique s'est réunie 1 fois en 2023 et a étudié 18 dossiers.



L'ambition du réseau

Reprendre la place d'acteur majeur de l'accompagnement de l'élevage en développant une offre de conseil renouvelée, en assurant une représentation efficace et en s'impliquant dans les stratégies de filières.



Chiffres Clés

73 réalisés / 35 prévus

Indicateur DAS :

Nombre de prestations «performance de mon élevage» individuelles et collectives



1% de nos activités réparties en

95%



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
TRIPLE PERFORMANCE ÉLEVAGE

3%

MISSION DE SERVICE PUBLIC
IDENTIFICATION & SANITAIRE

2%

MISSION CONSULAIRE
BIEN ETRE ANIMAL

35 dossiers pastoraux accompagnés



24 conseils en équipement d'élevage



82 appuis système fourrager

6 conseils bâtiment

VIDÉO

APPUI BÂTIMENT



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Zoom sur les offres de service

- Suivi réglementaire spécifique construction en élevage
- Fiabiliser vos enregistrements de pratiques d'épandage
- Améliorer mon autonomie alimentaire

Zoom Sécheresse

En 2023, la sécheresse a impacté la filière élevage pour la seconde année. Elle a très fortement pénalisé les ressources fourragères, pastorales et céréalières. Les éleveurs des secteurs de plaine et de Cerdagne, traditionnellement autonomes ont dû acheter la majorité de leurs stocks.

Pour les éleveurs qui ne sont pas autonomes en fourrage (allaitants des piémonts, fromagers, centres équestres), la dépense 2023 est accrue du fait des cours élevés et des surcoûts de transport. La sécheresse impacte aussi les sources et points d'abreuvement sur l'ensemble de l'année 2023. La Chambre d'agriculture a déployé le dispositif exceptionnel du conseil régional pour l'aide au transport de fourrages (82 dossiers) et d'équipements d'abreuvement (24 dossiers).

DAS 5

INNOVATION RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

EXPÉRIMENTATION - RECHERCHE DE RÉFÉRENCES

En viticulture, l'activité d'expérimentation est dorénavant conduite sur le site de l'exploitation du Lycée agricole de Rivesaltes et chez des vigneron partenaires. La campagne a été marquée par la deuxième tranche de transfert des collections de matériel végétal (plantations) depuis Tresserre vers Rivesaltes. Les plantations se termineront en 2024. A l'issue de ces travaux, le département disposera d'un outil unique d'évaluation des nouveaux cépages, de la vigne à la cave.

Suivi agronomique de 3 parcelles de vigne en agrivoltaïsme et présentation des résultats en journée IRD de décembre 2023.

Candidature à de nombreux appels à projet de financements de l'expérimentation : GoPEI, AMI Démonstrateurs territoriaux, Interreg POCTEFA, France-Agrimer, indispensables à la poursuite de nos activités.

En fruits et légumes, l'expérimentation est réalisée par la SICA CENTREX, station régionale d'expérimentation avec une très forte implication des agents de la Chambre d'agriculture. Les travaux sont principalement axés sur le matériel végétal (pêche, abricot, salade et légumes de diversification) et sur la protection des cultures avec notamment le développement de solutions alternatives et de biocontrôle. Parmi les principaux programmes d'expérimentation, on peut citer : expécophyto, ecopeche 2 et Mirad, une expéri-

mentation verger maraîcher avec Marforest, Sovimed, Asocel MapecheBio...

En 2023 la SICA CENTREX s'est tournée vers les arboriculteurs du département pour leur demander de participer directement au financement de l'expérimentation variétale pêche et abricot qui était menacée à très court terme. Compte tenu de l'intérêt de cette thématique pour la filière départementale et pour la compétitivité des exploitations, les arboriculteurs ont répondu à cet appel en acceptant de participer au financement de ces travaux. Ce mouvement de hausse de la part du financement professionnel devrait se poursuivre avec la nouvelle obligation pour les OP de consacrer 2 % de leur Programme Opérationnel au financement d'actions de Recherche et Développement. Pour concrétiser la mise en place de ces actions dès 2024, des contacts ont été pris fin 2023 entre la SICA CENTREX et l'ensemble des OP fruits et légumes du département.

La Chambre d'agriculture réalise également des suivis de parcelles en agrivoltaïque sur des vergers de poiriers.

En élevage cette mission est déléguée à la Chambre d'agriculture Occitanie. En 2023, l'activité s'est centrée sur le déploiement en 66 des activités du service régional pastoralisme.

IRD

1 journée Innovation a été organisée à la SICA CENTREX pour présenter les vins issus des nouveaux cépages tolérants aux maladies et/ou à la sécheresse (travaux de la CA66 et d'autres départements). Une quarantaine de vigneron et techniciens ont dégusté et participé aux échanges. Le service régional IRD propose des webinaires et des journées de ressourcement pour les agents de la Chambre d'agriculture (1 journée toutes filières, sur le thème de l'adaptation au changement climatique en 2023).

Le 21 novembre 2023, une journée technique maraîchage en AB a été organisée à la SICA CENTREX par la chambre régionale d'Agriculture Occitanie, avec l'appui de la Chambre d'agriculture 66. Près de 75 participants (techniciens, chercheurs, maraîchers) ont pu échanger sur les résultats des expérimentations en maraîchage AB mises en œuvre en région à L'INRA, au CTIFL ou dans les stations régionales d'expérimentation.

ECONOMIE & PROSPECTIVES

PAC : au cours de 2023, la Chambre d'agriculture a suivi avec attention les derniers arbitrages sur l'activation des aides directes pour les surfaces pastorales ligneuses, sur l'aide forfaitaire JA pour les cultures végétales et l'aide au petit maraîchage.



L'ambition du réseau

Construire et piloter de façon efficiente des solutions de R&D pour les transitions agricoles, puis les transférer auprès des agriculteurs, en concertation avec les filières quelle que soient la filière et la population.



Chiffres Clés

6 réalisés / 1 prévu

Indicateur DAS :

Nombre de projets déposés avec ingénierie mutualisée au niveau régional en réponse à des AAP – Indicateur régional

Zoom changement climatique

Le sujet de l'adaptation au changement climatique, phénomène d'actualité majeur en agriculture, a fait l'objet d'une grande journée régionale de ressourcement IRD qui s'est tenue le 13 décembre 2023 à Labège (31) avec une organisation de la Chambre régionale d'agriculture Occitanie et des différents instituts techniques.

Près de 370 participants dont une quinzaine d'agents de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales ont pu s'informer et échanger au cours de cette journée.

Le matin, les interventions ont porté sur les projections attendues en région en matière de changement climatique, puis un tour d'horizon sur les impacts de ce changement climatique sur les 4 principales filières de production : grandes cultures, élevage, viticulture et arboriculture et l'après-midi a été consacré à 4 ateliers, un par filière, pour approfondir les réflexions sur les impacts sur la production et les pistes de solution.



6% de nos activités réparties en

20%

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
IRD
RESSOURCEMENT

1%

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
ECONOMIE
PROSPECTIVE

79%

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
EXPÉRIMENTATION
RÉFÉRENCES



8 programmes d'expérimentation en Fruits & Légumes



9 programmes d'expérimentation en Viticulture



80 000€ de fonds levés pour la continuité du travail d'expérimentation de la SICA Centrex



DAS 6

ACCOMPAGNEMENT DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DE L'AGRICULTURE DANS LES TERRITOIRES

ROBOTIQUE & NUMÉRIQUE

Démonstration de plusieurs solutions de robots autonomes sur vigne. Repérage de solutions innovantes adaptées à nos conditions sur les salons de matériel agricole, et échanges avec les constructeurs. Prise de contact partenaires (AgrioTic, Mobilab, Inraé) pour le déploiement de nouveaux outils et de nouvelles solutions numériques. Dans ce cadre de nouvelles sessions de formation sont proposées dans le catalogue 2023-2024 : outil de précision de géolocalisation RTK, sondes tensiométriques et autres objets connectés (capteurs), Synel.

Rencontre avec le Purple Campus organisée par LIMERIR, pour échanger sur les besoins d'accompagnement et de déploiement de solutions numériques pour nos professionnels agricoles.

LE CONSEIL NUMÉRIQUE

Fin de mission pour notre conseillère numérique le 3 octobre 2023. Dans le cadre d'un emploi financé par France Relance, l'objectif était de réduire la fracture numérique dans le monde agricole. Des accompagnements individuels sur les démarches dématérialisées : appui sur la campagne de Télédéclaration PAC avec 283 délégations réalisées, appui sur la demande de carte ou de renouvellement « certiphyto » près de 200 agriculteurs(trices)

accompagnés. Les rendez-vous individuels sont aussi axés sur la manipulation, la découverte des matériels et environnements informatiques, afin de gagner en autonomie : plus de 60 personnes accompagnées.

En collectif : la conseillère numérique a été présente sur 7 sessions de formation Primo Certiphyto pour 91 stagiaires en appui et démonstration à la demande de carte. Début 2023 un « Atelier informatique » a accueilli 4 stagiaires. Ce parcours de formation individualisé permet à chacun de suivre les modules les plus adéquats, en fonction de ses besoins et de son niveau (faciliter la navigation sur Internet, word, excel, google drive etc...). En interne la Chambre d'agriculture s'est dotée de la solution office 365 et en a profité pour déployer auprès de ses équipes les applicatifs : one drive, teams, outlook etc. dans le cadre d'ateliers collectifs. Un appui des équipes est également effectué pour la prise en main et la maîtrise de quelques nouvelles fonctionnalités.

PLATEFORME PÉDAGOGIQUE MOODLE

Depuis quelques années, la Chambre d'agriculture travaille à innover dans les méthodes pédagogiques et notamment par l'utilisation d'outils numériques. Depuis 2021 le réseau des chambres

a décidé de conventionner pour l'utilisation d'une plateforme pédagogique, déjà largement déployée dans les universités françaises : MOODLE.

L'idée est de proposer des formations qui mixent du présentiel en collectif et des séquences à distance (FMD). L'objectif est de pouvoir individualiser les parcours de formation et ainsi répondre aux attentes de chacun. En 2023, 7 sessions de formation ont été mises en place avec l'utilisation de Moodle. En plus des formations classiques « Maladie et parasites de la vigne », « Réseaux sociaux : Facebook, Instagram », « Parler Catalan », « Créer son site Internet » et « Réaliser des photos avec son smartphone », « CertiCREA » (parcours de formation sur les compétences entrepreneuriales) et la « transformation des PPAM en huiles essentielles » ont fait l'objet de 5 nouveaux modules FMD, avec des contenus qui allient des supports dynamiques et ludiques : vidéos, quizz, drag & drop, mots croisés etc.

SOLUTION MES PARCELLES

La Chambre propose le service d'aide à la saisie « Mes parcelles », afin d'accompagner plus étroitement les agriculteurs dans leurs pratiques de saisie (cartographie, traitements, opérations culturales, plan d'épandage, plan prévisionnel de fumure...).



L'ambition du réseau

Maîtriser et valoriser la donnée agricole, accompagner la transformation numérique, au profit des exploitations agricoles dans les territoires.



Nouveauté



Zoom Bilan Conseil numérique

Le conseil numérique a trouvé toute sa place dans l'accompagnement individuel et collectif surtout sur les démarches dématérialisées : service public.fr, outil Télépac, délégation dossier PAC, carte certiphyto, outils informatiques et applicatifs. Sur 2023 près 550 professionnels ont été guidés selon leur besoin et niveau. L'animation d'ateliers informatiques et la présence en formation certiphyto a permis de faire gagner en autonomie nos professionnels.

Sur le déploiement des nouvelles solutions numériques agricoles, le chantier reste ouvert, des partenariats ont été créés et de nouvelles offres de formation sont déjà proposées dans le catalogue 2023-2024.

La mission de conseiller numérique, hors du dispositif financé par France Relance, est en cours de construction et de développement en fonction des demandes et des besoins de nos professionnels.



2% de nos activités réparties en

44%



MISSION PRIVÉE
MES PARCELLES

3%



MISSION D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL
NUMÉRIQUE

53%



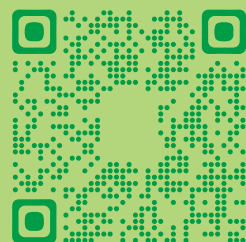
FONCTION SUPPORT
CONSEIL NUMÉRIQUE

213
abonnés
MesParcelles



550
professionnels
accompagnés sur
les démarches
matérialisées

MES PARCELLES



VIDÉO

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Zoom sur les
offres de service

- Piloter mon exploitation et enregistrer mes interventions avec MesParcelles



283
délégations
réalisées sur
campagne
TéléPAC

60
rdv individuels
pour prise en
main des outils
informatiques

DAS 7

FORMATION DES AGRICULTEURS ET DES COLLABORATEURS

L'APPRENTISSAGE & PROMOTION DES MÉTIERS

Une veille réglementaire sur l'apprentissage est communiquée aux agriculteurs, nous assurons également la médiation lors de rupture de contrat entre l'apprenti et l'employeur, une dizaine de médiations ont été réalisées en 2023.

De nouvelles actions en faveur de la promotion des métiers de l'agriculture en plus des traditionnels forums de l'AFDET, Osez l'entreprise et du TAF, ont été conduites. La Chambre d'agriculture a organisé 2 opérations AGRITOUR et DIADEM, accueillant ainsi plus d'une trentaine de public. Nous avons également répondu présent pour un partenariat avec la CCI sur la nuit de l'orientation organisée en novembre dernier.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES ACTIFS AGRICOLES

En 2023 nous avons accueilli près de 1146 stagiaires pour près de 12 307 heures stagiaires réalisées. La Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales reste donc le 1er organisme de formation des Pyrénées Orientales auprès des actifs agricoles. C'est au total 118 formations réalisées sur des thématiques riches et diversifiées.

• **Productions & techniques** : l'élevage, filière toujours dynamique en termes de formations avec 174 stagiaires accueillis et 19 sessions de

formation organisées. Les pratiques alternatives restent d'actualité (utiliser l'homéopathie en élevage) d'autant plus que les nouvelles MAEC débutent cette année (conservation des prairies naturelles). Les journées techniques sur la biosécurité (volailles, porcs) et sur le référent bien-être animal constituent encore un pool conséquent avec 5 sessions et 54 stagiaires formés.

La viticulture, filière fortement impactée encore en 2023, accueille 55 stagiaires pour 7 sessions organisées sur des thématiques très techniques : vinification, maladies et parasites.

La filière fruits & légumes est caractérisée par de nouveaux besoins d'accompagnement en atelier de diversification : avocat, pistache, PPAM, Chanvre CBD, verger diversifié, autant de stages qui ont ainsi accueillis 98 stagiaires pour 10 sessions de formation organisées.

• **S'adapter au changement climatique** : une nouvelle catégorie pour répondre aux besoins actuels (agronomie, biodiversité, eau, etc). Les « Primo certiphyto » et « Renouvellements certiphyto » restent le poids lourd des sessions organisées : 445 stagiaires pour 29 stages.

• **Gérer mon exploitation** : le maintien des formations RH permet d'accompagner les entreprises agricoles sur les évolutions réglementaires (« Gérer mes salariés » et « Approfondir la convention collective agricole ») mais ce sont surtout les formations de secou-

risme (SST et MAC SST) qui prédominent : 10 stages ont accueilli 52 stagiaires.

• **S'installer & transmettre** : 5 stages 21h00 obligatoires avant l'installation ont accueilli 58 stagiaires. La mise en place de la certification CertiCREA (« Création ou reprise d'une entreprise agricole ») permet d'accompagner 6 candidats à l'installation.

• **Valoriser mes produits & services** : 8 stages ont été réalisés, accompagnant ainsi toutes les démarches en circuits de proximité. De la communication à la vente en ligne en passant par les cours de Catalan, près de 39 stagiaires ont été accueillis.

• **Gastronomie, vins et patrimoine** : 4 stages ont été réalisés pour 30 stagiaires, confirmant leur intérêt pour cette thématique.

FORMATION DES AGENTS

Fin 2023, une formation de formateurs a permis de former 20 agents en interne. 8 agents ont renouvelé également leur SST. L'actualisation des compétences de nos agents passe par un plan de formation, chaque année, pour couvrir tous les besoins : veille réglementaire, innovations technologiques, nouvelles pratiques, postures d'accompagnement etc.



L'ambition du réseau

Emporter le leadership de la formation des actifs et des porteurs de projets, en renforçant notre offre et en innovant dans nos outils, pour augmenter l'autonomie des décisions des agriculteurs et les compétences des conseillers



Chiffres Clés



49,9% réalisés dans les P.O. en 2022 / 36% prévus au niveau régional

Indicateur DAS :

Atteindre 42,9% des parts de marchés de l'enveloppe régionale VIVEA



6% de nos activités réparties en

36%



FONCTIONNEL
**FORMATION
PROFESSIONNELLE**

5%



MISSION D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL
PROMO MÉTIER

2%



MISSION
DE SERVICE
PUBLIC
APPRENTISSAGE

57%



MISSION
PRIVÉE
FORMATION

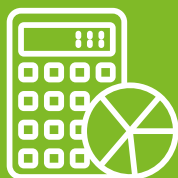
Zoom sur Une nouvelle offre de formation sur l'adaptation au change- ment climatique

Une nouvelle thématique est mise en place afin de répondre aux enjeux et défis qu'implique le dérèglement climatique « S'adapter au changement climatique ». L'accompagnement des agriculteurs est multiple : technique, économique, stratégique.

Le changement s'aborde de manière transversale tant dans les leviers que l'on peut maîtriser que dans la posture face au changement.

Que ce soit sur les fondamentaux de l'agronomie, la production d'énergie ou la préservation de la biodiversité, cette nouvelle approche fait mouche en 2023 et sera poursuivie.

En 2024 des sessions sur l'évolution climatique et météorologique, la gestion de la ressource en eau (stockage, irrigation), l'agronomie adaptée à la sécheresse, l'agroforesterie, seront programmées.



Campagne 22/23

11 781
heures stagiaires
(dont 3 373 heures
Certiphyto)



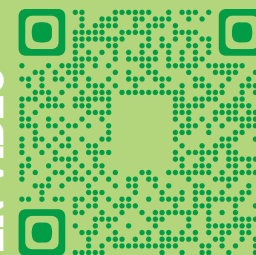
328
nouveaux
stagiaires
en formation

Campagne 22/23

40
nouvelles
formations

EN VIDEO

AGRITOUR



Leader
sur les parts de
marché VIVÉA en
Occitanie

9/10
de satisfaction
stagiaire



DAS 8

INFORMATION & CONSEIL RÉGLEMENTAIRE

Les agriculteurs doivent respecter de nombreuses réglementations, la Chambre d'agriculture les sécurise par un accompagnement personnalisé et collectif.

RÉGLEMENTATION URBANISME ET EAU

La Chambre est sollicitée par les instructeurs pour avis simple sur les constructions en zone agricole. Il ne s'agit pas d'instruire les dossiers mais de donner un avis sur les dossiers transmis par les organismes instructeurs. Ce travail est aussi l'occasion de faire un retour aux exploitants dont les dossiers peuvent être améliorés : 223 dossiers vus en 2023.

La mise à jour du guide des constructions agricoles est en cours. La DDTM et la Chambre d'agriculture pilotent ce travail qui prendra en compte les avancées réglementaires récentes. En 2023 les discussions ont dû intégrer les dispositions de la loi APER (énergies renouvelables). Le travail continue avec l'objectif de proposer une nouvelle édition mise à jour fin 2024.

Sur le volet irrigation, le service territoires eau environnement a été très sollicité à cause de la situation de pénurie d'eau qui a incité les agriculteurs tout au long de l'année et même en période de campagne d'irrigation de questionner le service sur la recherche de nouvelles ressources en eau. Les agents ont répondu à environ 100 sollicitations sur ce sujet (soit deux fois plus qu'une année habituelle).

La démarche de régularisation des forages s'est poursuivie avec la DDTM et le Syndicat des nappes. Fin 2023, la procédure permettant de réaliser le par-

tage de la ressource sur les unités de gestion non déficitaires est achevée à 90 %. Ce travail sera donc engagé sur le terrain concrètement en 2024. La Chambre aidera alors plus de 150 irrigants à rédiger leur dossier loi sur l'eau dans des conditions administratives et financières au maximum simplifiées et optimisées.

2023 a été marquée par une sécheresse impliquant un grand nombre de parutions de textes réglementaires dictant les obligations et recommandations sur l'usage de l'eau agricole. La Chambre a diffusé de très nombreux messages d'informations dont le support est notre site internet, avec des messages fréquents (mail, sms, info en réunion...) invitant les irrigants à s'informer.

RÉGLEMENTATION PHYTOSANITAIRE

La Chambre d'agriculture assure le suivi de la Charte riverain et des sollicitations des riverains. Aucune sollicitation de riverain en 2023 au travers du formulaire de signalement en ligne sur notre site Internet. La Chambre d'agriculture tient régulièrement informés les producteurs sur les évolutions réglementaires liées à l'utilisation des produits phytosanitaires : évolution AMM, réglementation glyphosate, gestion des effluents, CSP. A noter également une montée en puissance des sollicitations des communes sur des besoins en informations et/ou accompagnement sur le sujet des aires collectives de remplissage des pulvérisateurs. Mise en place de l'aire de remplissage de St Jean Lasseille (accompagnement technique et administratif).

ACCOMPAGNEMENT PAC

Nous appuyons les exploitations dans les déclarations PAC : 657 dossiers en 2023 dans toutes les productions et sur le respect de la conditionnalité. Animation des transferts de DPB entre agriculteurs pour mobilisation des aides Ecorégimes, paiements redistributifs et aide JA.

APPUI RÉGLEMENTAIRE FILIÈRES

Le service élevage assure un appui individuel réglementaire :

- sur la gestion des effluents : 4 appuis individuels.
- sur la première déclaration PAC et la vérification de l'éligibilité des surfaces pastorales pour 17 éleveurs nouveaux déclarants.

Le service élevage a réalisé une veille et une information des éleveurs sur les questions sanitaires sensibles : biosécurité en porcs et volailles, hygiène en transformation lactée et carnée.

De manière plus globale, sur la conditionnalité : mise à jour des fiches (13) et documents utiles (10) disponibles sur notre site.

Le service viticulture assure une prestation visant au respect des réglementations viticoles : arrachages / plantations.



L'ambition du réseau

Sécuriser les exploitations agricoles sur la réglementation en s'appuyant sur des outils et du conseil accessibles, facilitateurs et efficaces.



Chiffres Clés

657 réalisés

Indicateur DAS :

Nombre de dossiers de télédéclarants PAC accompagnés



7% de nos activités réparties en

17%



MISSION PRIVÉE RÉGLEMENTAIRE

83%



MISSION PRIVÉE PAC

Zoom DPB/Ecorégime

La Chambre a fourni un travail intense d'optimisation des aides de la PAC, auprès des agriculteurs, qu'ils nous aient confié la réalisation de leur dossier PAC ou non.

Grâce au soutien de certains éleveurs qui ont généreusement fait don de DPB, nous avons été en mesure de doter gratuitement près de 400 exploitants orphelins de DPB et qui sans ce précieux sésame ne pouvaient pas prétendre à l'aide redistributive (48 €/ha), cumulable avec les Eco-régimes (45-62 ou 92€/ha) ou encore l'aide complémentaire au revenu JA (4300€/ans pendant 5 ans), sans parler de l'aide au maraîchage (1588€/ha, 3ha max). Selon nos estimations, le bénéfice économique de cette animation, serait d'au moins 750 000 € d'aides de la PAC chaque année au profit de l'agriculture départementale.

Planification spatiale

8

avis en tant que « personne publique associée »

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Zoom sur les offres de service

- Réaliser vos formalités en toute sérénité : Guichet Unique
- Déclarer votre PAC en toute sécurité
- Suivi réglementaire spécifique construction en élevage
- Sécuriser votre projet de construction en zone agricole
- Accompagner votre installation photovoltaïque sur bâtiment agricole
- Sécuriser votre projet de construction sur bâtiment photovoltaïque
- Sécuriser vos démarches administratives liées à la restructuration du vignoble

24 accompagnements dossiers viti plantation



Eau

100 contacts individuels pour informations sur la réglementation

Urbanisme

223 avis sur permis de construire en zone agricole

Urbanisme et consommation des terres agricoles

78 dossiers analysés pour avis en CDPENAF



AXE 2

Créer plus de valeur dans les territoires

- **Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs.**
- **Accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité.**
- **Avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique.**
- **Être un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire.**
- **Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire, en développant les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet.**



Les domaines d'activité stratégique

DAS 09 ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES CRÉATRICES DE VALEURS ET DÉVELOPPEMENT DE LA BIOÉCONOMIE.....	P 26
DAS 10 AGRICULTURE BIOLOGIQUE	P 30
DAS 11 CIRCUITS COURTS ET AGRITOURISME	P 32
DAS 12 DÉVELOPPEMENT FORESTIER ET AGROFORESTIER.....	P 34
DAS 14 RURALITÉ, PROJETS DE TERRITOIRE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS.....	P 36

DAS 9

ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES CRÉATRICES DE VALEURS ET DÉVELOPPEMENT DE LA BIOÉCONOMIE

ANIMATION DE FILIÈRE & ACCOMPAGNEMENT DE FILIÈRES TERRITORIALISÉES

Le service viticulture accompagne des projets de constitution de nouveaux secteurs d'irrigation sur plusieurs territoires. A ce sujet il faut noter la contribution importante de la Chambre au dossier du périmètre d'irrigation sur la commune de Pézilla la Rivière, et celui de la communauté de communes des Aspres. Le réseau de Pézilla la Rivière a été inauguré en 2023, avec une mise en eau au courant de l'été. Ce sont 260 ha, de vignes majoritairement, qui sont désormais irrigables.

- Participations aux dossiers de filières : syndicats de gestion des appellations, CIVR, fédération des vignerons indépendants, Coop de France, étude coopération viticole, étude Côte Vermeille.
- Suivi des marchés et de la conjoncture.
- Animation de groupes de vignerons : CDA et GDA Moyen-Agly, GDA Banyuls Albères.

Le service Fruits et Légumes accompagne les OP et les producteurs dans leurs adaptations aux nouvelles exigences du marché par le suivi des évolutions des certifications (AB, HVE) et des cahiers des charges (vergers écoresponsables, GlobalGap ...). De par sa mission consulaire, la Chambre d'agriculture participe pour la filière Fruits et Légumes à la gestion des risques sanitaires (Sharka, ECA), calamités agricoles...

- Avec la région Occitanie et AD'OCC, la Chambre d'agriculture est co-organisatrice du salon MEDFEL qui a eu lieu en présentiel à Perpignan en 2023.
- Accompagnement des Signes Officiels de Qualité «Roussillon» (AOP abricot, IGP artichaut et AOP pomme de terre premier) avec les syndicats/ODG et l'Irqualim.
- Accompagnement technique et structuration des filières de diversification : Plantes à Parfums Aromatiques et Médicinales, amandes...

En élevage, le service poursuit son accompagnement :

- d'un projet d'atelier de découpe
- des investissements de la filière territorialisée viande dans le cadre du plan de relance (dossier CCE, Ets GUASCH et Catalane d'abattage)
- de l'ODG Rosée des Pyrénées

La Chambre des Pyrénées-Orientales poursuit l'accompagnement de la filière apicole et apporte un appui à la miellerie coopérative d'Ortaffa.



L'ambition du réseau

Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs



Chiffres Clés

3 réalisés / 1 prévu

Indicateur DAS :

Nombre de projets de nouvelles filières alimentaires et non alimentaires accompagnées



Zoom sur **travail** avec **ODG Abricot**

Dans un contexte de réorganisation de l'Institut régional de la qualité (IRQUALIM), en 2023, la Chambre d'agriculture assure la mission d'animation et d'accompagnement de l'ODG AOP « Abricots rouges du Roussillon ».

De manière globale, les Signes Officiels de Qualité sont dans la tourmente, qu'il s'agisse des AOP/IGP ou de l'Agriculture Biologique.

La conjoncture économique et l'inflation bouleversent les segmentations de marché acquises ces dernières années et remettent en cause les progrès obtenus en matière de répartition de la valeur en faveur de la production.

De plus, les cahiers des charges de ces SOQ, parfois obsolètes pour certains, sont confrontés à la réalité du changement climatique qui nécessite des modifications de pratiques rapides pour s'adapter à de nouvelles conditions de production et de typologie de produit. Une réflexion en profondeur est nécessaire entre tous les acteurs de la qualité (production, distribution, INAO...) pour fonder un nouveau modèle au risque de voir disparaître certaines démarches de qualité.



7% de nos activités
réparties en

19%



INTÉRÊT
GÉNÉRAL
FILIÈRE

35%



INTÉRÊT
GÉNÉRAL
FILIÈRE
TERRITORIALISÉE

260ha
mis en eau
sur Pézilla



3 filières
accompagnées
sur SOQ
- AOP Abricot
- IGP Artichaut
- AOP Pomme de terre
primeur

7
syndicats &
coopératives
accompagnés sur
filiale élevage



1
projet d'atelier
de découpe en
élevage

3
collectivités
accompagnées
pour mise en
place PSE



DAS 9 ENERGIES RENOUVELABLES & CRISES

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2021 un poste spécifique de chargé de mission a été créé. L'agent appuyé par les techniciens des services analyse les projets soumis à la Chambre d'agriculture. 2023 a vu une augmentation des sollicitations de la part des opérateurs pour présenter des projets plus ou moins aboutis.

Les agents ont préparé les réunions de la commission énergie de la Chambre d'agriculture qui formule les avis demandés pour les réunions mensuelles de la CDPENAF, pour le pôle départemental énergie. La commission s'est réunie formellement 3 fois et les informations sont diffusées en continu sur la plateforme dédiée.

La Chambre poursuit la mise en place de la structuration de l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets agro énergétiques.

Les discussions sur la loi APER puis sur ses décrets d'application ont nécessité de nombreux échanges et analyses : DDTM, collectivités, Chambre régionale. Une étude préalable agricole a été réalisée pour un projet PV au sol sur secteur agropastoral.

Sur l'Agrioltaisme : suivi des travaux aboutissant à la définition désormais officielle proposée par la loi APER. Sur le terrain, nous suivons plusieurs sites pilotes (2 en vigne, 1 en poire).

Bâtiments Photovoltaïques : diffusion sur les possibilités d'installer des panneaux solaires sur les toitures de bâtiments agricoles. Partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ariège et sa SAS « Sud Solar Système » qui depuis 2020 travaille dans les Pyrénées-Orientales. A ce jour, il y eu 132 dossiers pour des agriculteurs des

Pyrénées-Orientales, dont 20 supplémentaires en 2023.

Toutes ENR : contacts avec les collectivités pour échanger les informations sur les zones d'accélération. Participation à la réunion organisée le 6 novembre 2023 par la préfecture sur ce sujet.

Hydroélectricité : contact avec une Asa pour étudier la faisabilité d'une microcentrale hydro électrique.

Méthanisation : suivi expérimental d'épandages de digestat liquide de méthaneur en verger de pêchers, en prestation pour la société Total Energies.

Economies d'énergie : une formation animée sur la production d'énergie à la ferme pour limiter sa facture énergétique.

GESTION DES RISQUES (ADELFA, CALAMITÉS, DÉGATS DE GIBIERS)

Nous informons les agriculteurs sur les démarches de prévention et d'indemnisation. Nous alertons l'Etat sur les situations de crises conjoncturelles et climatiques et faisons remonter des éléments pour les dossiers calamités. 2023 a fait l'objet de plusieurs événements climatiques pénalisants : sécheresse, grêles (4 épisodes impactants). La Chambre est chargée de l'animation de l'ADELFA 66.

CALAMITÉ

Plusieurs sinistres ont impacté l'ensemble des cultures du département en toutes zones, avec des producteurs en réelles difficultés économiques.

Engagement fort des élus et techniciens pour faire reconnaître les sinistres, pour

chaque culture, et surtout pour obtenir des mesures d'accompagnement (ISN, prise en charge des cotisations sociales MSA, report puis exonération TFNB, aide d'urgence, aide au transport fourrage...). La situation sécheresse s'aggrave en ce début 2024.

SÉCHERESSE ELEVAGE

Le service élevage a accompagné la procédure de reconnaissance de la sécheresse pour les céréales en 2023 sur les Pyrénées-Orientales. Le service a aussi suivi la mise en place de l'assurance multirisques climatiques subventionnée et son dysfonctionnement sur la Cerdagne pour la sécheresse de 2023. Il a déployé les dispositifs sécheresse du Conseil Régional aide au transport (82) et aide abreuvement (24).

GRÊLE & SÉCHERESSE VITICULTURE ET FRUITS & LÉGUMES

Pour chaque incident climatique, la Chambre d'agriculture a réalisé l'inventaire des dégâts, les a fait remonter aux services de la DDTM, a informé les producteurs sur la suite à donner au niveau technique et administratif, et a défendu (lorsque cela était possible) le classement en calamité agricole. Le calendrier des périodes de déclaration des pertes de récoltes (ISN) et pertes de fonds (calamité) sera diffusé début 2024.

INCENDIES

Les services de la Chambre d'agriculture ont été mobilisés sur les incendies : Cerbère (Mai 2023) et de St André (Août 2023) : inventaire des dégâts, communication grand public, information auprès des producteurs et des collectivités sur les démarches à effectuer.

L'AIDE AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Nous avons pu accueillir-orienter-conseiller 61 agriculteurs en difficulté, qui le souhaitent. Nous sommes aussi devenus l'acteur central du repérage des agriculteurs fragilisés avec la mise en place depuis 2021 d'une Cellule « Réagir » pour mieux piloter cette mission et la participation aux réunions « Mal être en Agriculture ».



L'ambition du réseau

Coordonner les filières existantes, alimentaires et non alimentaires, et promouvoir l'émergence de nouvelles filières pour créer dans les territoires des stratégies de développement et une valorisation partagée entre tous les acteurs



Chiffres Clés

3 réalisés / 1 prévu

Indicateur DAS :

Nombre de projets de nouvelles filières alimentaires et non alimentaires accompagnés



7% de nos activités réparties en

23%



INTÉRÊT GÉNÉRAL & PRIVÉE ENERGIES

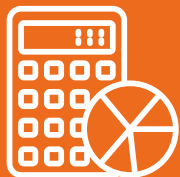
23%



INTÉRÊT GÉNÉRAL CRISES DIFFICULTÉS

Zoom sur sur la loi APER

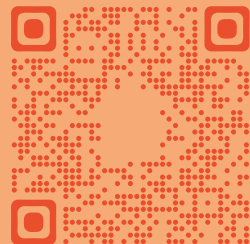
La loi dite d'accélération pour la production des énergies renouvelables a été votée le 10 mars 2023. Les décrets d'application ne sont pas tous parus, notamment ceux concernant l'énergie et l'agriculture. Cependant, d'ores et déjà, cette loi cadre plus précisément le sujet photovoltaïque consommateur de terres agricoles même si la priorité affichée est les toitures et espaces artificialisés. D'abord en définissant l'agri voltaïsme en cadrant mieux les projets ce qui devrait limiter les projets agricoles alibis. Ensuite en indiquant les modalités de planification du développement des ENR avec pour les communes la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables. Enfin, sur les espaces agricoles, la rédaction du document cadre confiée aux Chambres d'agriculture proposera les seules zones où les centrales photovoltaïques au sol industrielles seront envisageables. Le début de l'année 2024 sera donc consacré à l'analyse des textes à venir et pour la Chambre, les modalités de la mise en œuvre (ou non..) de cette procédure encore assez confuse.



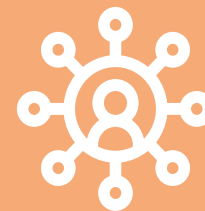
24 dossiers accompagnés sur l'aide à l'abreuvement

INCENDIES

VIDÉO



3 contrats de suivi agro sous ombrières photovoltaïques



14 projets agrivoltaïques analysés pour avis pour la CDPENAF

PROAGRI
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Zoom sur les offres de service

- Faire le point face à une situation fragilisée

13 projets photovoltaïques examinés en commission ENR (sol, agri voltaïques) photovoltaïques

82 dossiers accompagnés sur les dispositifs sécheresse du Conseil Régional élevage



DAS 10

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET DIFFUSION DE RÉFÉRENCES

Diffusion d'information sur les pratiques, les conditions de conversion, réalisation de diagnostics de conversion.

Suivi des évolutions du cahier des charges avec le nouveau cahier des charges européen AB paru en 2021.

Intervention au salon Tech&Bio sur les cépages adaptés à la sécheresse.

ACCOMPAGNEMENT DE FILIÈRES

Animation de journées techniques dans les caves coopératives (gestion de la fertilisation, utilisation des engrais verts, biocontrôle).

Présentation de l'aide de crise aux exploitations bio, pour dépôt de dossier de demande d'aide.

En élevage, la Chambre d'agriculture a informé les éleveurs sur les évolutions du cahier des charges. Elle a animé une journée technique sur la finition des agneaux bio avec la coopérative CCE, avec évaluation des animaux en vif et carcasse.

FORMATION

Sur la filière viticole, la lutte contre le dépérissement de la vigne avec la taille douce, la réussite de la plantation dans un contexte de changement climatique, l'optimisation de la fertilisation en préservant la vie du sol, la préservation de la biodiversité notamment de la faune auxiliaire, favorisent la prise en compte de l'agroécologie comme élément majeur dans les pratiques culturales.

Sur la filière fruits et légumes, l'introduction de cultures de diversification, l'optimisation de la fertilisation en préservant la vie du sol, la préservation de la biodiversité favorisent aussi la protection de l'environnement tout en gardant un objectif de productivité.

Un cycle de formations spécialisées dans les plantes aromatiques est proposé dans une approche agroécologique : le choix de variétés adaptées au terroir qui favorisent la biodiversité, la conduite en agriculture biologique, le travail du sol avec des outils adaptés préservant la structure du sol, l'économie et l'usage optimum en eau, sont autant de notions sensibilisant les stagiaires orientés sur cette filière PPAM, à la préservation des écosystèmes.

Les éleveurs se forment aux méthodes alternatives et au bien-être animal : utilisation de l'homéopathie comme méthode qui

favorise la prévention et le maintien de la santé des animaux. Approche globale de la santé du troupeau, de son alimentation et de la gestion des bâtiments d'élevage. Les nouvelles formations MAEC ont également commencé, notamment sur la conservation des prairies naturelles en élevage.

INSTALLATION

La Chambre d'agriculture accompagne de nombreux projets d'installation en AB (29 en AB sur 36 DJA) et cela dans toutes les filières. Cet intérêt pour l'agriculture biologique se confirme d'année en année ce qui nous permet également de disposer de plus de références afin de mieux conseiller les porteurs de projets.



L'ambition du réseau

Avec l'ambition de développement d'une agriculture bio rentable et créatrice en emploi; être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique



Chiffres Clés

1 229 réalisés / 820 réalisés en 2022

Indicateur DAS :

Nombre d'agriculteurs accompagnés en Bio





Zoom sur le plan AB de soutien de l'Etat Fonds d'urgence Bio pour les exploitations en difficulté

En 2023, le secteur de l'agriculture biologique fait face à de grandes difficultés à la fois conjoncturelles mais également structurelles. Pour accompagner les exploitations agricoles en agriculture biologique les plus en difficulté risquant la déconversion vers l'agriculture conventionnelle voire la faillite, un premier fonds d'urgence national de 10 M€ a été mis en place. C'est une aide d'urgence pour toutes les filières. Suite à ce premier fonds d'urgence pour l'AB, l'Etat a mis en place en août 2023 une enveloppe supplémentaire de 60 M €.

Suite à une très forte sollicitation de cette aide de crise, la Commission Européenne a validé récemment l'augmentation budgétaire de 34 M€ pour cette aide de crise aux exploitations bio : soit 94 M€ pour ce 2^{ème} volet de l'aide de crise, après la 1^{ère} enveloppe de 10 M€. Un montant forfaitaire départemental a déjà été versé par exploitation pour la première aide. Le second volet est en cours de versement.

Au total 7% des agriculteurs bio français bénéficieront de cette aide.

29
installations
en AB avec
DJA / 36
accompagnés



11
formations
avec l'axe AB

TECH&BIO

VIDÉO

627
cliqueurs
sur les notes
techniques Bio



18
flashes
thématique
Bio



Zoom sur les
offres de service

- Diagnostic de conversion au bio en viticulture

12
accompagnements
sur les dossiers
investissement Bio

DAS 11

CIRCUITS COURTS ET AGRITOURISME

ACCOMPAGNER LES PROJETS INDIVIDUELS

Appui aux porteurs de projet circuits courts et agritourisme : accueil et orientation d'une quarantaine de porteurs de projet, veille réglementaire, suivi des possibilités de financements publics.

Bienvenue à la Ferme : 76 adhérents en 2023 bénéficient d'un accompagnement pour leurs activités agritouristiques et de vente directe, en lien avec les échelons national et régional : communication et promotion sur <https://producteurs66.com> et les réseaux sociaux, dans la presse et les médias locaux ; organisation des Journées Portes Ouvertes avec 12 fermes participantes ; animation du réseau avec une lettre d'information dédiée et des demi-journées thématiques ; conseils personnalisés et formations.

DEVELOPPER LES CIRCUITS DE PROXIMITE

Marchés des Producteurs de Pays en partenariat avec les territoires et les filières agricoles, les

MPP mettent en valeur les produits et savoir-faire locaux et offrent une animation des villes et villages autour de l'activité agricole. En 2023, 29 événementiels, mais aussi 4 marchés hebdomadaires saisonniers et 2 annuels, ont été accompagnés, grâce au soutien du Département, avec une communication renforcée par une identité commune et des animations (spectacles, contes, ateliers en lien avec l'alimentation).

Marchés de plein vent : observatoire des marchés, travail sur l'identification des agriculteurs sur les marchés de plein vent (projet Leader sur le GAL Terres Romanes)

Boutiques collectives : suivi des boutiques collectives existantes : Oh ! Délices Paysans, Nos Belles Saisons et accompagnement du projet de boutique collective à St Génis des Fontaines.

Drives : appui à l'organisation de drives via l'outil développé par Kuupanda, sur l'aire de covoiturage de Panhot en partenariat avec le Département et pour des comités d'entreprises (Crédit Agricole Sud Méditerranée et Régie régionale des transports).

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT D'EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Marché de gros Terroirs Primeurs de Perpignan Méditerranée Métropole : en partenariat avec PMM, développement et promotion de l'offre locale auprès des commerçants de proximité.

SCIC LE LOCAL, plateforme d'approvisionnement en produits locaux et en produits bio des Pyrénées Orientales : 1ère année complète d'activité et très bons retours des clients de la restauration collective (SYM PM, UDSIS, EPLEFPA Perpignan Roussillon, collègues...). Coordination de l'activité : fonctionnement interne, gamme, stratégie commerciale, sensibilisation des opérateurs de la restauration collective, réponse aux marchés publics, suivi des résultats...

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

Association Mangeons local 66 : animation de l'association et pilotage du PAT départemental : sensibilisation des acteurs, animation d'ateliers de travail et coordination d'actions autour des

circuits de proximité, de la restauration collective, du gaspillage alimentaire, de la solidarité et de la sensibilisation du grand public et des jeunes à l'alimentation et l'agriculture locale.

Interventions dans le cadre des autres PAT : opérations pédagogiques et création d'affiches de valorisation de l'agriculture de Cerdagne Capcir pour le PAT Alim d'Aqui (association Chemin Faisant), accompagnement des acteurs du PAT Mar i Munt sur l'approvisionnement local de la RHD (Pays Pyrénées Méditerranée).

ANIMER LE LIEN ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Sensibilisation du grand public : alimentation d'une rubrique SAISONS sur le site <https://producteurs66.com>, relayée sur les réseaux sociaux avec des recettes, astuces anti-gaspi et jeux.

Opérations pédagogiques : actions à destination des jeunes pour leur faire découvrir l'agriculture et les produits du département : programme « Lait et Fruits à l'école » (information des communes, collèges et lycées), nouvelle campagne de sensibilisation sur les saisons dans les restaurants scolaires, opération pédagogique « Les Paysans à l'école » (15 classes en 2022/2023) et nouveau projet pédagogique « Le cycle de l'alimentation » à destination des collèges (2 établissements en 2023).

L'ambition du réseau

Accroître le revenu des exploitations et l'emploi en développant les circuits courts et l'agritourisme, et faire de Bienvenue à la ferme, la marque d'excellence pour la proximité.

Chiffres Clés

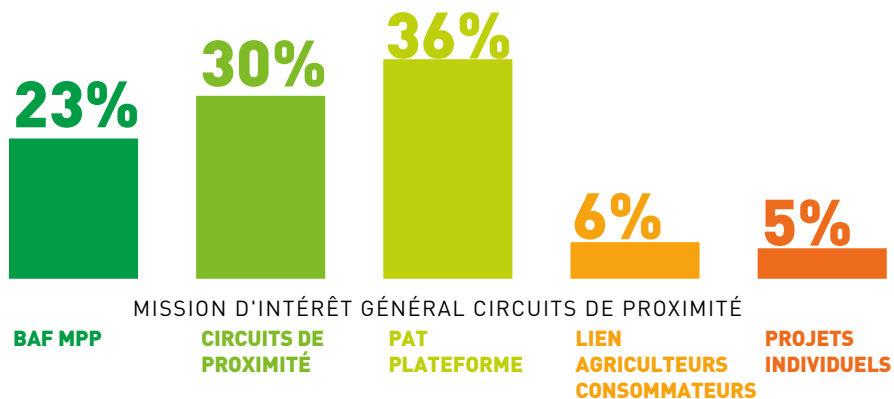
 **131 réalisés / 149 réalisés en 2022**

Indicateur DAS :

Nombre d'agriculteurs accompagnés via le réseau BAF (adhérents BAF et partenaires, non adhérents)



6% de nos activités réparties en



800
enfants bénéficiaires des opérations pédagogiques

35 MPP
175 jours de marché

76
adhérents BAF

120
acteurs rencontrés et sensibilisés à Mangeons local 66



FNMPP
Coordination du guide sur « Les modèles économiques systémiques des plateformes de distribution de produits locaux » pour le réseau des Chambres d'agriculture

Zoom sur PAT Mangeons local 66 et sensibilisation à l'agriculture locale

Depuis 2021, l'association Mangeons local 66 regroupe 45 adhérents et a déposé sa demande de reconnaissance comme 1er PAT opérationnel des Pyrénées-Orientales.

Elle a validé en novembre 2023 le diagnostic alimentaire partagé des Pyrénées-Orientales, consultable en ligne. <https://mangeonslocal66.fr/>.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture a lancé une nouvelle opération à la découverte des produits locaux et de saison.

Des idées de recettes, astuces anti-gaspi et jeux accompagnent, tous les deux mois, un contenu plus didactique sur l'activité et les productions agricoles du département au travers d'affiches et de fiches pédagogiques déployées dans 90 restaurants scolaires pour animer le temps méridien, mais aussi sur le site <https://producteurs66.com> et les réseaux sociaux afin de sensibiliser le grand public.

Une opération partenariale d'ampleur pour mettre en valeur le talent de nos agriculteurs !



5
marchés publics RHD remportés par la SCIC LE LOCAL

DAS 12 DÉVELOPPEMENT FORESTIER ET AGROFORESTIER

BOIS & SYLVOPASTORALISME

Les élevages des Pyrénées Orientales utilisent d'importantes surfaces boisées (40 % des parcours et estives) et valorisent leurs ressources fourragères et pastorales. La Chambre d'agriculture assure le suivi avec l'ONF des nouvelles concessions de pâturage (11 en 2023).

La Chambre d'agriculture diffuse des données techniques pour inciter les éleveurs à utiliser le paillage en plaquette de bois pour les litières.

ACCOMPAGNEMENT À LA PLANTATION DE HAIES

La Chambre d'agriculture, dans le cadre des mesures du plan de relance « mesure plantons des haies » et le Plan régional Arbre et carbone vivant, met en œuvre sa convention de partenariat avec Arbre et paysage 66. A&P66 réalise l'accompagnement technique (diagnostic, conseil, réalisation de projets) et la chambre assure les demandes de financement.

DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES (DFCI)

Dans la continuité des années antérieures, la Chambre d'agriculture s'est impliquée sur l'audit et la pérennisation de la DFCI. Elle a déposé un Projet Agro-environnemental et Climatique sur 3 ans (2023-2025). Les 14 premiers contrats ont été contractualisés en 2023.

L'ambition du réseau

Être un acteur majeur du développement forestier en lien avec l'aménagement du territoire.

Chiffres Clés

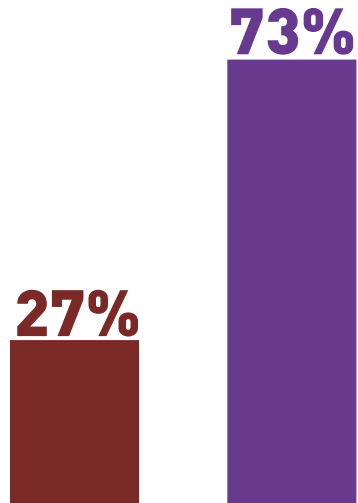
Pas de contribution départementale

Indicateur DAS :

Nombre de m3 de bois mobilisés suite à l'action des CA : en et hors forêt



0,02 % de nos activités réparties en



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL AGROFORESTERIE & DFCI
FILIERES ANIMALES
VITICULTURE

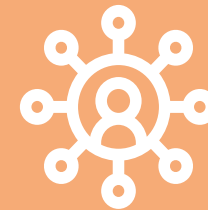
Zoom sur le Sylvopastoralisme

L'appui à l'entretien par le pastoralisme des coupures stratégiques incendie est un domaine d'activité important porté par la Chambre d'agriculture avec la Société d'Elevage des P.O.

70 % des coupures sont pâturées et la Chambre d'agriculture contractualise cet entretien dans le cadre de mesures agro-environnementales. Avec l'accroissement des risques incendies en plaine et piémont, les enjeux de prévention évoluent. La protection des interfaces avec les habitats devient un enjeu crucial. La Chambre d'agriculture accompagne les communes qui souhaitent redéployer de l'élevage pour assurer une double activité : production agricole et protection incendie.



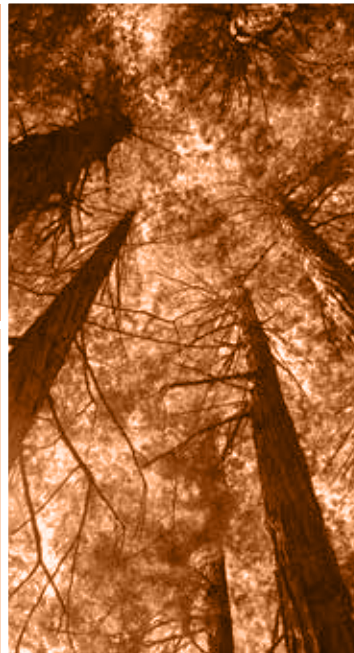
11 nouvelles concessions de paturage en partenariat avec l'ONF



14 contrats DFCI auprès d'agriculteurs

VIDÉO

PASTORALISME



40% des parcours et estives en surface boisée



DAS 14

RURALITÉ, PROJETS DE TERRITOIRE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

ANIMATION ET PROJET DE TERRITOIRE

Animation de groupes de vignerons : CDA et GDA Moyen-Agly, GDA Banyuls Albères.
Participation aux projets viticoles des collectivités (mise en place des PSE et des PAEC) : Corbières Salanque Méditerranée, Albères Côte Vermeille Illibéris, Perpignan Méditerranée Métropole.

AMÉNAGEMENT

Le service Territoires Eau Environnement pilote pour le compte de collectivités ou de structures économiques plusieurs projets d'aménagement :

Restructuration foncière : nous avons conduit plusieurs études achevées en 2023 ou encore en poursuite en 2024 concernant la problématique de l'aménagement foncier. Ces études sont portées par le département en charge du foncier. Trouillas, Canohès, Matemale, Tautavel. Au-delà de notre action en tant que bureau d'étude nous participons également aux commissions communales qui pilotent ces démarches.

Protection des terres agricoles : études en cours confiées par les collectivités sur le PAEN de Céret et le PAEN supra 1 du bassin d'Elne. La Chambre participe également aux travaux des PAEN déjà validés (Canohès, Laroque, Alenya) et aux travaux de la CDAF : Commission départementale d'aménagement foncier.

La procédure des terres incultes est un outil efficace mis en œuvre dans le département. La Chambre suit et accompagne le projet collectif du bassin d'Elne en cours d'instruction par la DDTM et la préfecture. **Animation de territoire** : 3

projets initiés en 2020 ont été clôturés au printemps 2023 :

Aval de la retenue de Villeneuve de la Raho, Saint Hippolyte, Aspres.

Emergence de projet : la chambre mène un travail visant à limiter les pertes de « bonnes idées ». Il s'agit de formaliser par des fiches projets structurées les idées d'actions qui seraient mises de côté par de futurs porteurs de projet par manque de temps ou de structuration interne. Cette action permet chaque année de déclencher des actions majeures.

ÉTUDE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Plusieurs études ou projets de territoires ont été réalisés en 2023. Plusieurs études pluriannuelles, sont en poursuite en 2024 : diagnostic agricole et plan d'action foncier de la commune de Perpignan, Céret : remises en culture des friches, Tresserre : reconquêtes des friches en lançant une filière locale PPAM. Poursuite et complétude pour le Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly de l'étude préalable agricole de l'aménagement des digues de l'Agly.

Plusieurs études d'impact des chantiers d'aménagements routiers sur l'agriculture. Etude préalable agricole de la ZAC d'Ille-sur-Têt, Pole foncier du Pays Pyrénées Méditerranée.

Elle participe aux instances techniques et de pilotage de tous les projets en cours sur le département. Le service prépare les réunions consulaires sur ce sujet : SAFER avec la réunion mensuelle du comité départemental SAFER qui nécessite l'analyse des dossiers présentés, CDAF, commissions diverses...

La Chambre d'agriculture sur sa mission consulaire, participe très activement aux commissions officielles : CDAF, CDPENAF. Les agents du service analysent les dossiers soumis et transmettent les arguments aux élus. Ces commissions sont stratégiques et sont des étapes clé pour défendre les projets agricoles de territoire.

ENVIRONNEMENT

Information réglementaire et technique sur les aires de remplissage et/ou lavage des pulvérisateurs (Villemongue de la Salanque, St Jean Lasseille, Peyrestortes, Canohès).

Animation de la MESE 66 : les dossiers d'expertise des épandages sont traités par la MESE II depuis 2022, la Chambre des Pyrénées-Orientales garde le contact local avec les partenaires de la filière : SATESE, SYDETOM, DDTM et AERMC. Coordination départementale des réponses à l'appel à projet pour les mesures agro-environnementales.

ANIMATION DU PPNI (plan de prévention et de nuisance industrielle)

Mise en œuvre avec le SYDETOM du 3^{ème} plan qui accompagne les agriculteurs du secteur de l'UTVE vers l'agro-écologie. Préparation technique des dossiers consulaires du CODERST, de la CDNPS, de la CDAC.



L'ambition du réseau

Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire (eau, périurbain, foncier, etc.), développer les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet



Chiffres Clés

3 réalisées / 4 prévues

Indicateur DAS :

Nombre d'intercommunalités rencontrées et avec lesquelles une relation est formalisée.

Zoom sur le PAEN supra 1

Le projet de PAEN supra-communautaire de Bages, Corneilla-del-Vercol, Elne, Latour-Bas-Elne, Montescot, Ortaffa, Saint-Cyprien et Thèza est lancé.

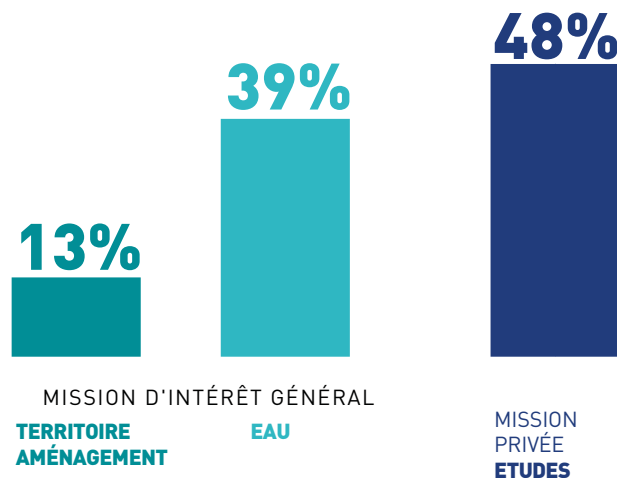
Sur ce secteur où l'agriculture périurbaine est dynamique mais menacée par la pression foncière. Les élus locaux, le Département et les agriculteurs ont souhaité lancer une étude visant à analyser la faisabilité d'un PAEN sur ce territoire. L'étude est lancée sous maîtrise d'ouvrage du Département. Elle est réalisée par la Chambre d'agriculture et le bureau d'étude environnemental local CRBE. L'étude de faisabilité, vise à proposer un périmètre cohérent et un programme d'action pertinent. Elle va durer 18 mois et a débuté en février 2023. Elle porte sur un périmètre d'étude de 5149 ha de surface agricole et naturelle.

Des temps de validation (Comité Technique - COTECH et Comité de pilotage - COPIIL) avec les acteurs du territoire vont ponctuer ce projet. De même, un fort accent va être mis sur la concertation avec comme objectif de porter à connaissance le projet et de récolter les avis et propositions des forces vives du territoire.

Si au bout de la démarche le PAEN est validé, il permettra de figer la vocation agricole ou naturelle des espaces qu'il intégrera au final. Par ailleurs, au sein du périmètre, sont créées des possibilités d'interventions foncières pour les collectivités, en vue de la protection et de la mise en valeur des espaces agricoles et naturels et en lien obligatoirement avec le programme d'action. Ce programme d'action pertinent est co-construit avec les acteurs du territoire. Il précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages. Il existe déjà plusieurs PAEN validés dans le département des Pyrénées Orientales : Canohès, Laroque des Albères, Alenya.



11 % de nos activités
réparties en



33
études et projets
conduits par la
Chambre sur les
volets Territoires-eau
- environnement du
DAS 14



5 projets
d'aménagement
foncier

17 études
de territoires
pour des
structures
privées

7
projets de
territoire
terres incultes, Diag
agricoles...

4
études
environnemen-
tales & impact
industriel

DAS 14

RURALITÉ, PROJETS DE TERRITOIRE ET SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

SUR LA THÉMATIQUE EAU

PARTICIPATION AUX INSTANCES DEPARTEMENTALES ET REGIONALES ET NATIONALE

Dossiers prioritaires pour la gestion quantitative et concertée de l'eau : participation aux démarches PGRE, SAGE, CLE, SDAGE. Concertation pour construire la proposition d'élaboration d'un Schéma des eaux brutes agricoles.

Liaison avec les syndicats mixtes des ressources (Têt, Tech, Agly, Nappes, Sègre, Réart).

Très forte activité technique et consulaire lors des comités ressources en eau et comités barrage. Campagne 2023 très difficile avec des arrêts d'irrigation dans certains secteurs et partout des restrictions très fortes. La Chambre d'agriculture a été pour la deuxième année consécutive au cœur des débats et des réunions de crise pour l'agriculture afin de gérer au mieux la ressource entre tous les usages essentiels. Ceci en relation étroite avec les irrigants, la DDTM et la Préfecture pour assurer le maintien de l'irrigation et mettre en avant les très importants efforts des irrigants.

Participation à l'Association des irrigants méditerranéens

Préparation des dossiers portés par les élus : Fabienne BONET membre du bureau de l'Agence de l'eau RMC, et du groupe des 5 élus référents sur les questions de l'eau dans les territoires. Présence des techniciens avec les élus dans les diverses commissions régionales (Région, CRAO...) et au bassin Rhône Méditerranée - Corse.

Plusieurs séquences de travail avec les parlementaires du département ainsi que la rédaction de nombreuses notes techniques ont permis d'aborder les problématiques de l'hydraulique agricole du département.

Préparation des dossiers transmis par les élus auprès des ministres de l'agriculture et de l'écologie en visite en 2023 dans le département suite à la situation de crise. Elaboration des données et des argumentaires, tout au long de la campagne afin d'obtenir les accompagnements financiers pour maintenir l'activité agricole.

Contribution à la défense des canaux de la Têt attaqués en justice sur les débits réservés par FNE (France Nature Environnement). Montée en puissance de ce dossier en 2023 avec la nécessité de justifier les dérogations qui ont été attaquées également en fin d'année. Les agents ont fortement contribué à rédiger les argumentaires à partir des données de terrain.

APPUIS AUX ASA

Animation de la Mission Canaux:

La mission accompagne les ASA agricoles dans les dépôts de dossiers d'aide aux travaux d'économie d'eau. Elle appuie les ASA pour améliorer leur fonctionnement, anime les réflexions de mutualisation, projets de fusion.... Plusieurs réunions d'informations ont par ailleurs permis à la DDTM et à la DDFIP de diffuser des messages utiles pour la vie administrative des ASA. Dans la situation de sécheresse, la mission canaux a informé en début de campagne les ASA de la nécessité de poursuivre

leurs projets d'économies d'eau. Un nombre important de futurs aménagements sont de ce fait programmés pour 2024.

Réalisations de jaugeages, diagnostics simplifiés.

Accompagnement des associations d'irrigants notamment dans cette année de crise sécheresse. Liaison avec les services de la Chambre et les syndicats pour diffuser les consignes d'économies d'eau, des tours d'eau etc... La mission est un relai d'information utile aussi pour les irrigants non agriculteurs.

L'unité eau de la chambre a mis en œuvre une **prestation d'accompagnement aux ASA** leur permettant de mettre à jour et cartographier leur périmètre d'irrigation. L'ASA de Villeneuve de la Raho a confié à la Chambre d'agriculture une **enquête exhaustive réalisée auprès de 151 irrigants** de mai à juillet pour préciser les pratiques et estimer les futurs besoins.

ÉTUDES ET PROJETS

Poursuite du travail sur les projets d'aménagement de réserves de stockage d'eau d'irrigation. 4 projets clairement identifiés fin 2023 au stade avant-projet sommaire. Démarrage de l'élaboration du schéma Directeur des eaux brutes. Ce travail de prospective et d'élaboration d'un plan d'aménagement pour l'agriculture de 2040 est prévu sur 3 ans en phase avec le calendrier des deux autres études menées par les syndicats des ressources.



L'ambition du réseau

Pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire (eau, périurbain, foncier, etc.), développer les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projet



Chiffres Clés

3 réalisées / 4 prévues

Indicateur DAS :

Nombre d'intercommunalités rencontrées et avec lesquelles une relation est formalisée.



Le glossaire

ADIVALOR : Agriculteurs, Distributeurs Industriels pour la VALORisation des déchets

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

CLE : Commission Locale de l'Eau

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

CODERST : Le COncil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

RTE : Réseau Transport Electricité

MESE : Mission d'Expertise et de Suivi des Epanchages

UTVE : Unité de Traitement et de Valorisation Energétique

CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

PAEN : Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels

CDAF : Commission départementale aménagement Foncier

CDNPS : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

AREC : Agence Régionale de l'Energie et du Climat

CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers



4
projets de
stockages en
cours



+100
contacts terrain
de la Mission
Canaux pour la
modernisation
des réseaux



+150
réunions sur
l'eau à différentes
échelles du
canton jusqu'à
Paris

Zoom sur Les mesures d'accompagnement sécheresse

La mobilisation professionnelle a permis d'obtenir diverses mesures d'accompagnement :

L'exonération totale de la TFNB.

Une enveloppe MSA de 2 millions d'euros pour 1 127 dossiers éligibles.

Une enveloppe de gestion de crise européenne d'un montant de 6 millions d'€ sous la forme d'une aide à l'hectare pour les productions de fruits et légumes impactées.

Une enveloppe de 400 000 € de la part du Département pour soutenir les entreprises en difficulté.

Une enveloppe de 300 000€ de la Région pour le transport de fourrage et une enveloppe de 200 000€ pour sécuriser l'abreuvement.

Une enveloppe de 6 millions pour la viticulture débloquée dans le cadre du régime de « Minimis ».

Une enveloppe de 1 000 000€ pour l'élevage dans le cadre du régime de « Minimis »

Le nouveau dispositif assurantiel est perfectible. En effet en cas d'arrêt préfectoral de restriction de l'usage de la ressource en eau le dispositif Assurance/ISN est suspendu ou décôté et la référence de la moyenne olympique est défavorable à notre agriculture impactée par des aléas ces 5 dernières années.

Le système des indicateurs satellite de mesure de la pousse de l'herbe AIRBUS a été totalement défavorable au dispositif assurantiel élevage dans le département.



AXE 3

Faire dialoguer agriculture et société

- Des communes à l'Europe, être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques.
- Avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, d'échanger avec la société en dépassant les clivages.



Les domaines d'activité stratégique

DAS 15 REPRÉSENTATION ET MISSION CONSULAIRE P 40

DAS 16 COMMUNICATION P 42

DAS 15

REPRÉSENTATION & MISSION CONSULAIRE

REPRESENTATION & PARTENARIATS

BUREAUX DOSSIERS CONSULAIRES

12 bureaux se sont réunis en 2023

Principaux thèmes abordés :

- Eau & sécheresse
- PPNI
- Energies
- PAC
- DPB
- Communication agriculture et promotion des métiers
- CAD
- Saint-Charles
- PSE et prévention Incendie
- PAD
- TATFNB
- Sécheresse et mesures
- PAEN / SCOT
- Régularisation des forages

SESSIONS

- 1 session financière
- 1 session budgétaire

Thèmes des sessions plénières :

Dispositifs de financements pilotés par la Région pour la programmation 2023/2027 dans le cadre de la déclinaison régionale du PSN (Plan Stratégique National).

L'agriculture face au changement climatique, du diagnostic au plan d'action avec l'intervention de l'agro-climatologue Serge ZAKA.

MOTIONS

8 motions votées

- Motion relative à la politique de l'installation
- Motion sur l'éligibilité des surfaces ligneuses à la PAC
- Motion sur la prévention des incendies par le pastoralisme et l'agriculture
- Motion pour dénoncer l'attitude de FNE à l'encontre du monde agricole
- Motion sur la situation viticole
- Motion sur l'impact de la sécheresse en élevage
- Motion sur les impasses auxquelles les territoires sont confrontés pour sécuriser l'accès à l'eau
- Motion relative aux conséquences de l'augmentation des redevances collectées par les agences de l'eau

EN 2023

FORTE MOBILISATION DES ÉLUS SUR LE DOSSIER SÉCHERESSE EAU

avec de nombreuses visites (Ministre de l'Agriculture, Ministre de Transition écologique, Président FNSEA, Président JA, Chambre d'Agriculture France, MSA) et de nombreuses initiatives politiques (manifestation départementale en janvier 2023, référent liberté contre l'arrêté de crise, mobilisation pour le maintien de l'irrigation)...

LES ELUS

TRAVAIL EN COMMISSIONS

- 1 réunion du groupe eau
- 3 commissions ENR

REPRESENTATION REGIONALE

LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

Les élus de la Chambre ont participé à 9 bureaux & 2 sessions

Les élus de la Chambre d'agriculture participant :

- au comité de direction du service pastoralisme qui réunit 5 Chambres d'agriculture d'Occitanie (11, 34, 30, 48 et 66).
- et également à l'ACAP (Association des Chambres d'Agriculture des Pyrénées) dont l'objectif est de promouvoir la politique professionnelle du massif pyrénéen.



L'ambition du réseau

Être présent et communiquer sur des sujets prioritaires, avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques.



Chiffres Clés



8 motions réalisées

Indicateur DAS :

Nombre de motions votées en session



2% de nos activités réparties en

76%



ACTIVITÉ CONSULAIRE INTERNE CA

24%



REPRÉSENTATION AVIS

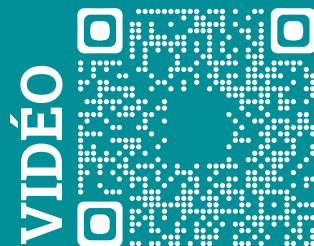


269 réunions consulaires



8 motions votées en session Chambre

manifestation



57% de participation des élus sur les 2 sessions Chambre

Zoom sur le dossier eau

Le département et son agriculture sont soumis depuis deux ans à une sécheresse exceptionnelle. L'accès à l'eau a été très fortement menacé en 2023 et par endroit littéralement coupé.

La Chambre s'est mobilisée pour que tout soit fait pour maintenir l'irrigation tant que la ressource le permettait. Une mobilisation quasi quotidienne pilotée par un groupe d'élus agricoles assidus au niveau départemental soudés autour de la Chambre d'agriculture. Malgré les difficultés et le travail sur les exploitations ils ont pu être relais dans les différents secteurs.

L'ensemble du monde rural a su se mobiliser : manifestation de janvier à Perpignan, celle de Vinça quelques semaines après, les dizaines (centaines...) de réunions avec la préfecture, la DDTM, avec les acteurs de l'eau parfois réticents à reconnaître l'enjeu pour l'agriculture et la souveraineté alimentaire.

Des comités barrages et des comités ressources en eau chaque semaine, parfois chaque jour, ont été organisés pour piloter les lâchers.

Ces actions consulaires ont permis des prises de décisions techniques et réglementaires à la fois rapides, innovantes et salvatrices pour les agriculteurs.

Le maintien d'une irrigation malgré la situation de crise, la décision de lâcher du barrage de l'Agly pour sauver les vergers, ou encore la mobilisation des irrigants devant les tribunaux pour contrer les conséquences du « procès FNE » ne sont que quelques illustrations de cette action consulaire pour la Chambre et syndicale pour les partenaires associés.



66% de participation des élus sur les 12 bureaux Chambre

DAS 16

COMMUNICATION

INSTITUTIONNELLE

2023 voit la continuité du travail sur le déploiement de la nouvelle signature de la Chambre d'agriculture avec « Magistrale, la mission révélatrice des talents agricoles ». L'objectif est de réaffirmer le rôle tutélaire de l'agriculture départementale pour la souveraineté alimentaire, l'esthétique paysagère et la vie sur nos territoires. Plusieurs projets vidéo, communiqués de presse, podcasts, et publications réseaux sociaux ont ainsi appuyé le positionnement stratégique de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales.

AUPRÈS DE NOS RESSORTISSANTS

La communication et les outils sont désormais harmonisés et maîtrisés. Le **site internet** reste le pivot central de la stratégie de communication des Chambres. En 2023 notre site départemental se hisse encore une fois à la première place en nombre de vues et de visiteurs devant celui de la Chambre régionale d'Occitanie et les autres Chambres départementales d'Occitanie. Preuve de l'effort et de l'investissement des services à publier régulièrement pour une mise en ligne continue et en direct des informations agricoles.

Au cours de l'année, plusieurs parties du site ont été revues et mises à jour : circuits de proximité, installation, transmission, promotion des métiers, formation, aides investissement. Une

actualité agricole relayée dans le cadre de nos newsletters, 2 fois par mois : **21 newsletters envoyées dont 12 mensuelles et 9 bimensuelles** avec un taux d'ouverture moyen de 40 %, en progression de +10% par rapport à 2022.

Des flashs thématiques permettent également d'assurer une information rapide et continue : 120 flashs en 2023 sur journées techniques, réunions, forums installation-transmission, démonstration de matériels, expérimentation avec l'opération Innov'Action, dégustation cépages à la SICA CENTREX, aides PASS investissements, actualités PAC, offres formations, autres aides (calamités, France Agrimer, MSA) et enfin sur le contexte de crise sécheresse - eau (11 flashs envoyés).

Notre présence sur les **réseaux sociaux** Facebook et LinkedIn permet une meilleure viralité de l'information.

L'installation et la promotion des métiers, ont vu 2 projets se mettre en œuvre en 2023 et ont nécessité le déploiement de nouveaux outils et supports de communication tels que des « motions design ».

Les collaborations avec nos partenaires comme le marché de Gros de Perpignan Méditerranée Métropole ont permis de continuer la découverte et la communication autour du marché de gros avec la réalisation de vidéos.

Notre partenariat historique avec « l'Agri » a contribué en 2023

à la diffusion de l'information agricole. Une page Chambre par semaine, est réalisée en interne, pour couvrir l'ensemble des thématiques agricoles : nouveautés réglementaires, les dispositifs d'aides & investissements, retours sur nos expérimentations, nos suivis techniques et variétaux, l'installation-transmission, les circuits de proximité et les nouveaux débouchés commerciaux etc. 6 publiereportages ont également permis de couvrir des sujets d'envergure : DFCI, énergies renouvelables, déprise foncière, renouvellement des générations, gestion de la ressource en eau.

EN INTERNE

Une « newsletter agent » lancée 3 à 4 fois /an, permet la diffusion d'infos, d'actualités internes pour favoriser la transversalité entre les services. L'organisation des « pti'dej » du numérique et d'ocagri (logiciel de gestion relation client) ont permis une meilleure appropriation des nouveaux outils.

GRAND PUBLIC

En 2023, l'itinérance de l'exposition magistrale a assuré une forte visibilité auprès des publics, elle s'est vue exposée au CFPPA de Rivesaltes à l'occasion des portes ouvertes de l'établissement, également à pôle emploi lors des campagnes de recrutement de saisonniers et a fini l'année à la boutique de Llupia « Nos belles saisons ».

Sur le web, nous continuons le déploiement des efforts et l'augmentation du référencement via le site <https://producteurs66.com>, vitrine de l'agriculture locale et relais d'informations pour les consommateurs.

Dans les médias, les partenariats ont été reconduits autour des marques Marchés de Producteurs de Pays et Bienvenue à la Ferme, avec l'achat d'espaces publicitaires pour annoncer les fêtes et manifestations dans le Petit Agenda et l'Indépendant, ainsi que sur France Bleu Roussillon. Une nouvelle émission a été mise en place avec cette dernière mettant à l'honneur **les agriculteurs en direct des marchés de plein vent** tous les matins avant 8h.



L'ambition du réseau

Avoir des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de projets et de solutions, capables, avec les conseillers, de dialoguer avec la société en dépassant les clivages.



Chiffres Clés



Pas de contribution départementale en 2023

Indicateur DAS :

Nombre de personnes formées à une communication adaptée

Magistrale

RÉVÉLATRICE DES TALENTS AGRICOLES

LA MISSION



+ D'INFOS SUR
MAGISTRALE



2% de nos activités
réparties en

14%

MISSION
CONSULAIRE
**COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE**

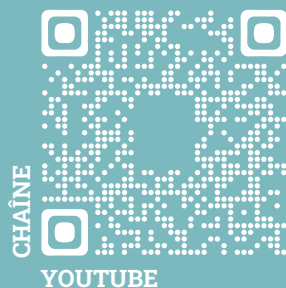
12%

MISSION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
**COMMUNICATION
GRAND PUBLIC**

74%

FONCTIONS
SUPPORTS
COMMUNICATION

12 vidéos
réalisées et
diffusées



120 **flashes**
thématiques
envoyés

21
newsletters
envoyées

180 618
visites du site
Internet

250 353
pages vues

1er site
le plus visité
des Chambres
départementales &
Chambre régionale
d'Occitanie

920 abonnés
LinkedIn
1 651 abonnés
Facebook
3 649 abonnés
Newsletter

DAS 16 COMMUNICATION

Zoom sur **www.producteurs66.com,** vitrine de l'agriculture locale et lien avec la société

Portail de référencement de la vente directe dans les Pyrénées Orientales, le site internet <https://producteurs66.com> s'est enrichi en 2023 autour de la découverte de l'agriculture locale. Il se structure à présent en 2 rubriques : Acheter des produits locaux / Jouer avec les saisons. La 1^{ère} détaille les bonnes adresses en vente directe chez les agriculteurs, sur les Marchés des Producteurs de Pays, en boutiques collectives ou en drive, mettant en valeur les agriculteurs du réseau Bienvenue à la Ferme. La 2^{ème} invite à la découverte de l'activité et des productions agricoles au fil des saisons, avec une approche ludique, des recettes et des astuces anti-gaspi. Des actualités, relayées sur les réseaux sociaux, rythment les messages tout au long de l'année.

Ce site devient ainsi une vitrine incontournable de l'agriculture locale et un relai d'informations permettant d'animer le lien entre agriculteurs et consommateurs.

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

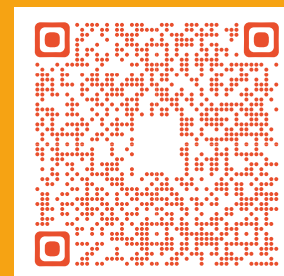
Zoom sur les
offres de service

- Construire ensemble votre identité de marque
- Révéler l'excellence de vos savoir-faire en images

Pour chaque projet...
votre chambre d'agriculture
vous accompagne

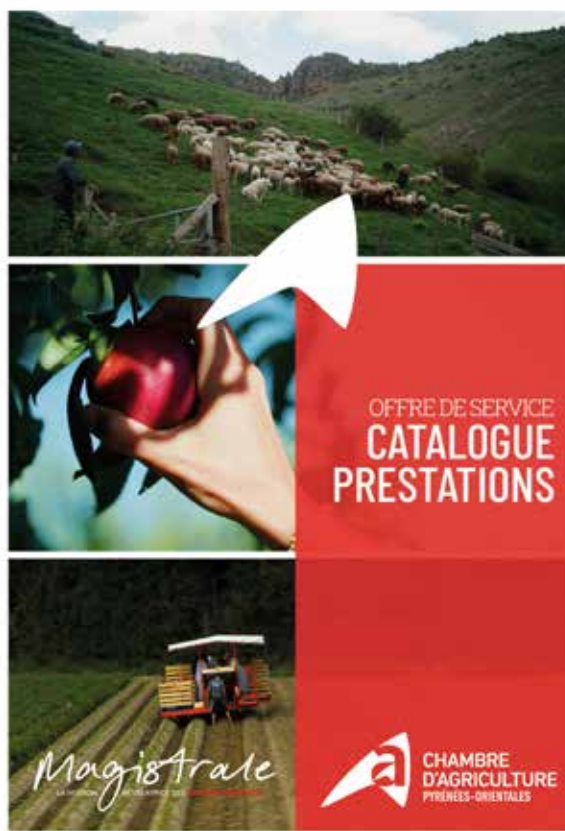


Nos solutions **pour les collectivités**

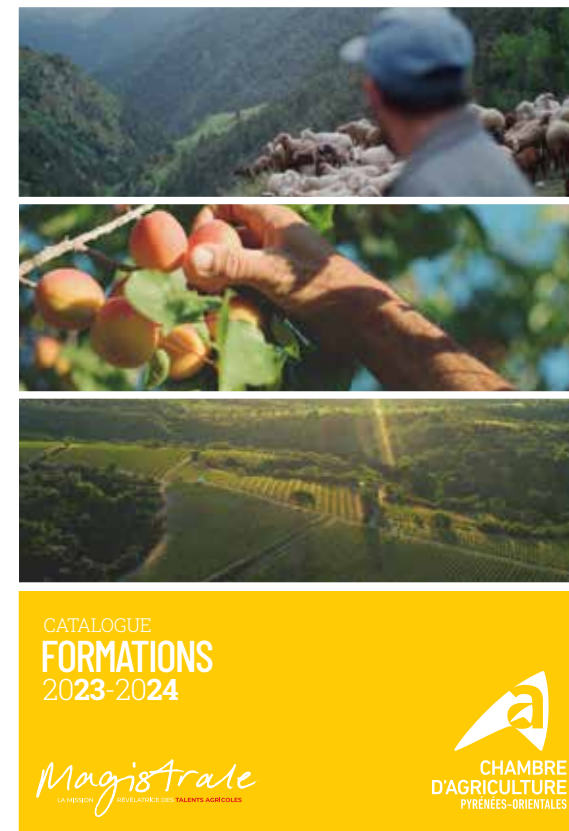




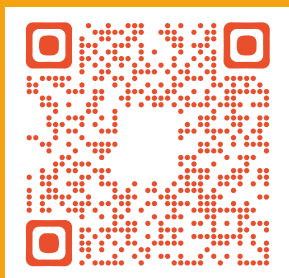
Tous **vos contacts**



Tous **nos accompagnements**



Toutes **nos formations**



LES PARTENAIRES FINANCIERS ET PROJETS

